

UNIVERSITE SENGHOR

*Université Internationale en Langue Française au service
du Développement Africain*

Département Gestion du Patrimoine Culturel

Mémoire de Fin d'Etudes Professionnelles Approfondies

Sujet du Mémoire

Présenté et soutenu publiquement par : Mustapha JLOK

Le : 17/01/2001

Membres de jury :

Mr. Claude TARDITS. Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris. (Président)

Mme. Caroline GAULTIER. Université Senghor, Alexandrie.

Mr. Rolando MARIN. Université Senghor, Alexandrie.

Promotion 1999 – 2001

Alexandrie

Egypte

HABITAT ET PATRIMOINE AU MAROC PRÉSAHARIEN

:

ETAT DES LIEUX, ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT..

CAS D'IGHREMNI GOULMIMN.

*Quel que soit le point de la course où le terme m'atteindra, je partirai avec
la*

*certitude chevillée que, quels que soient les obstacles que l'histoire lui
apportera, c'est*

dans le sens de sa libération que mon peuple (et à travers lui les autres) ira.

L'ignorance,

*les préjugés, l'inculture peuvent un instant entraver ce libre mouvement,
mais il est sûr*

*que le jour inévitablement viendra où l'on distinguera la vérité de ses faux
semblants.*

Tout le reste est littérature.

Mouloud MAMMERI.

i

À ma femme, pour son soutien et ses sacrifices durant ma formation

universitaire, ici et ailleurs.

À mes parents pour leur amour et leur soutien.

À mes frères, ma soeur et mes oncles.

À mes amis Faissal, Samira et Boussalh.

À tous ceux qui me sont chers.

DEDICACE

ii

En préambule de ce travail, nous ressentons comme un devoir de faire part de notre profonde gratitude et de nos vifs remerciements à :

- ✍ *Monsieur Souleymane Seck, Recteur de l'Université Senghor pour son parrainage intellectuel et moral ;*
- ✍ *Madame Caroline GAULTIER pour ses conseils, son soutien et l'intérêt qu'elle porte pour l'avenir du patrimoine culturel au Maroc ;*
- ✍ *Mademoiselle Rania ADEL, assistante du Chef de département du patrimoine culturel ;*
- ✍ *Mr. Etienne FEAU, Conservateur au M.A.A.O ;*
- ✍ *Mme A. BOULOUMIE, Conservateur au Musée d'Aquitaine ;*
- ✍ *Tout le personnel du Musée d'Aquitaine ;*
- ✍ *Mr Gomis BAAYA, Chef du Centre Syfed et de la Bibliothèque ;*
- ✍ *Mr Shérif SAMAAN ;*
- ✍ *Mme Omneya CHAKER et Mr. Magdi EL KADI du L.I.G.*

Nos remerciements vont également à :

- ✍ *Mon compagnon de route à l'INSAP et au CERKAS : M. BOUSSALH*
- ✍ *Mes collègues auditeurs*
- ✍ *A toute personne qui, de près ou de loin, a participé à l'élaboration de ce travail.*

REMERCIEMENTS

iii

B.E.S.M : Bulletin Economique et Social du Maroc.

R.G.M : Revue de Géographie Marocaine.

a+u : Architecture et Urbanisme (Revue).

I.H.E.M : Institut des Haute Etudes Marocaines.

P.A.M : Programme Alimentaire Mondial.

B.A.M : Bulletin d'Archéologie Marocaine.

R.E.M : Revue des Etudes Marocaines.

CERKAS : Appellation usuelle du Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasiques- Ouarzazate.

P.N.U.D : Programme des Nations-Unies pour le Développement.

P.N.U.E : Programme des Nations-Unies pour l'Environnement.

D.E.P.A : Diplôme des Etudes Professionnelles Approfondies.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

iv

Page 13 : Ksar d'Igoulmimn à Goulmima. *Document personnel.*

Page 16 : Ksar Ayt Benhaddou à Ouarzazate. *Document personnel.*

Page 20 : Kasbah/tighremt Taourirte à Ouarzazate. *Document personnel.*

Page 22 : Types de kasbahs du sud du Maroc. *Mission espagnole au CERKAS.*

Page 24 : Grenier collectif Sidi Moussa. Azilal. *Photothèque du CERKAS.*

Page 27 : Construction en terre à Goulmima (pisé). *Revue a+u.*

Page 29 : Exemples de motifs décoratifs. *Documentation du CERKAS.*

Page 31 : Exemple de toiture à Ouarzazate. *Photothèque du CERKAS.*

Page 39 : Localité de Magamane à Goulmima. *Carte postale.*

Page 46 : Tours et entrée d'Ighrem n Igoulmimn. *Carte postale.*

Pages 52 et 53 : Schémas de l'organisationspatiale des habitations en terre dans le Maroc présaharien.

Page 55 : Habitat traditionnel et d'acculturation à Taourirte-Ouarzazate.

Photothèque du CERKAS.

Page 58 : Habitation en ruine. Taourirte-Ouarzazate. *Photothèque du CERKAS.*

Page 70 : Ancienne école Tibakchine à Goulmima. *Document personnel.*

Page 83 : Définition d'un circuit touristique pour les localités de Goulmima.

Page 85 : Schéma reprenant la relation éducation-environnement.

Page 86 : Schéma reprenant la relation culture-environnement.

Page 92 : Schéma montrant l'implication de la population aux activités de développement.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

v

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la formation à l'Université Senghor pour l'obtention du D.E.P.A. Elle n'a nullement la prétention d'épuiser un aussi vaste sujet, mais veut plutôt aborder un thème à une juste échelle régionale en espérant susciter un approfondissement ultérieur qui concernera le mode d'habitat traditionnel dans les zones présahariennes. Le choix de prendre un cas pour l'étude n'est pas arbitraire. Il répond à la volonté d'acquérir l'expérience, saisir les difficultés méthodologiques, limiter les champs d'intervention, opérer des choix de priorité ; en tout, contourner le sujet, élargir la méthode pour les autres cas et réaliser par la suite des synthèses pour le développement de la Région Sud.

La méthode prônée permet dans un grand nombre de cas de repérer le domaine où un travail intensif est envisageable. A « *l'extensibilité* », il est nécessaire d'ajouter « *l'intensité* », et « *...c'est une erreur de croire que le crédit auquel a droit une proposition scientifique dépende étroitement du nombre de cas où l'on croit pouvoir la vérifier. Quand un rapport a été établi dans un cas, même unique, mais méthodiquement et minutieusement étudié, la réalité en est autrement certaine que quand, pour le démontrer, on l'illustre de faits nombreux, mais disparates...* »¹

¹ M. MAUSS. « Les variations saisonnières chez les esquimaux ». Sociologie et Anthropologie. Paris : P.U.F, 1966.p.391



AVANT-PROPOS

vi

DEDICACE i

REMERCIEMENT ii

LISTE DES ABRÉVIATIONS iii

LISTE DES ILLUSTRATIONS iv

AVANT-PROPOS v

TABLE DES MATIERES vi

INTRODUCTION 01

Première partie : ENVIRONNEMENT & CULTURE.....05

Chapitre I : Patrimoine architectural en terre : Genèse et particularités06

1- Originalité et atouts.....06

2- Vecteur d'une culture constructive09

Chapitre II : Des expressions constructives variées 14

1- Habitat et architecture.....14

2- Matériaux et techniques de construction.....25

Deuxième partie : ETUDE DU CAS D'IGHREM N IGLOUMIMN :

PROBLÉMATIQUE, ÉTAT DES LIEUX, ÉVOLUTION ET TENDANCES32

Chapitre I : Présentation du cadre naturel et humain.....36

1- Cadre naturel.....36

1-1 Localisation du site.....36

1-2 Caractéristiques37

2- Données historiques40

2-1 Historique de la région40

2-2 Historique du site42

Chapitre II : Présentation architectural de l'édifice.....44

1- Le site.....44

2- La composition de l'édifice.....45

3- L'espace religieux : la mosquée48

TABLE DES MATIÈRES

vii

Chapitre III : Etat des lieux, évolution et tendances50

1- Etat actuel du tissu urbain.....50

1-1 Le style traditionnel50

1-2 Le style moderne.....54

1-3 Le style d'acculturation54

2- Raisons de l'éclatement de l'habitat56

2-1 L'explication démographique.....57

2-2 Les raisons logiques du mode d'habitat traditionnel58

2-3 Les structures et liens traditionnels affaiblis59

Troisième partie : PERSPECTIVES DE

DEVELOPPEMENT61

<i>Chapitre I</i> : Potentialités pour une réhabilitation.....	62
1- Capacité d'adaptation et de restructuration.....	62
1-1 Equipements culturels	65
1-2 Etablissements socio-éducatifs	69
2- Perspectives d'écomusée et d'éco-tourisme durable	72
2-1 Réconcilier le tourisme à la culture	72
2-2 Ecomusée : solution idéale ?.....	76
2-3 Définition d'un projet éco-muséographique et d'un circuit touristique.....	80
2-4 Education environnementale	84
<i>Chapitre II</i> : Recommandations et méthodologie d'approche.....	87
1- Recherche d'un équilibre entre l'humain, la culture et la nature.....	87
1-1 Pour une politique d'exposition	87
1-2 Pour un aménagement et une réhabilitation du cadre et du milieu	88
2- Actions d'urgence.....	93
2-1 Actions sur l'environnement du site.....	94
2-2 Actions visant les infrastructures.....	95
2-3 Equipements culturels et socio-éducatifs	96
CONCLUSION	98
BIBLIOGRAPHIE i	
ANNEXES vii	
RÉSUMÉ xiii	
1	

INTRODUCTION

2

Un des atouts majeurs de l'habitat traditionnel est son originalité ; une originalité qui s'exprime dans l'emploi des matériaux, l'adoption des formes, l'utilisation rationnelle des espaces, la fonction, le rôle et l'utilité de chaque construction.

Nous sommes devant un habitat vernaculaire qui a pour point de départ les besoins et l'application des savoir-faire de l'humain, et pour finalité la satisfaction de ses besoins. Le bâti est considéré comme un vecteur d'une culture constructive.

Au Maroc présaharien, l'art de construire se traduit par la variété des architectures tant au niveau de la richesse des formes construites, de l'emploi maîtrisé des matériaux puisés dans la nature environnante, du matériel et des techniques de construction ancestrales qu'au niveau de l'exploitation et de l'organisation de l'espace, de conformité aux normes d'organisation sociale et des efforts consentis en main-d'oeuvre et en énergie. Hassan FATHY n'a-t-il pas constaté que « *tout peuple qui a produit une architecture a dégagé ses lignes préférées qui lui sont spécifiques que sa langue, son costume ou son folklore (...) on rencontrait sur toute la terre des formes et des détails architecturaux locaux, et les constructions de chaque région étaient le fruit merveilleux de l'heureuse alliance de l'imagination du peuple et des exigences de l'espace* »¹

L'aspect humain des études sur l'habitat traditionnel ne devrait pas se limiter aux techniques et aux matériaux de construction seulement, mais aussi et surtout à

l'intervention de l'esprit humain et comment permet-il à l'humain de résoudre avec intelligence et rationalisme les difficultés que pose la conception, l'aménagement et la réalisation de son habitation, ainsi que le devenir de celle-ci.

En effet, l'occupation d'un espace par une population détermine *ipso facto* une certaine organisation et une orientation qui est la réponse d'une société confrontée à des réalités contraignantes, sociales, historiques, géographiques et technoéconomiques. De telles contraintes et conditions prédominent le rapport ingénieux

(1 H. FATHY. Construire avec le peuple. Paris : Ed. J. Martineau, 1970, p. 51)

3 que chaque culture, chaque groupe social entretient avec son héritage historique et son environnement.

Les termes de référence de cette étude du patrimoine architectural précisent la problématique générale qui s'articule autour de la connaissance de l'architecture en terre rurale traditionnelle, ses malaises face aux mutations de la modernité, son évolution, ses contacts avec les modèles et influences diverses, ... et les perspectives de développement envisageables.

Grosso modo, deux objectifs généraux découlent de cette problématique :

(i) La sauvegarde de la composante patrimoniale de l'architecture de terre à travers le cas d'Ighrem n Igoulmimn.

(ii) L'adaptation éventuelle des bâtiments aux milieux physiques et humains changeants et au développement durable de la localité en l'intégrant au processus du développement régional et supra régional.

Dans une autre orientation de la recherche, les communautés villageoises, et à travers elles leurs productions culturelles notamment le patrimoine bâti, constituent les unités les plus pertinentes de point de vue scientifique car elles sont le champ d'affrontement de la tradition et de la modernité.

Pour ce faire, deux paramètres permettent de justifier scientifiquement le fait que l'on s'adresse à des localités villageoises tout entières plutôt qu'à des catégories de gens isolées : tout d'abord la différenciation économique et sociale quasiment faible au sein de la plupart des communautés, et ensuite l'aspect démocratique de la prise de décision au niveau de ces mêmes collectivités. Néanmoins, c'est à condition « *d'éviter de se laisser prendre aux analogies superficielles, purement formelles et parfois accidentelles, que l'on peut dégager des réalités concrètes, où elles s'expriment et se dissimulent, les structures entre lesquelles peut s'établir la comparaison destinée à découvrir les propriétés communes* »¹.

¹ P. BOURDIEU. IN post-face à Architecture gothique et pensée Scholastique de E. PANOFKY. Paris : Ed.

Minuit, p. 137.

4

La recherche part, donc, de :

(i) l'étude du cadre bâti au sein de son environnement en prenant comme idée de base que *l'architecture est le fidèle reflet de la société qui l'a produite*. La méthodologie prônée se réfère aux conditions générales de production plutôt qu'au seul avantage technique, en mesurant le poids des ressources et des contraintes exercées par le milieu naturel. En fait, tout est lié afin de produire un sens.

(ii) une connaissance morphologique de l'ensemble à ces multiples niveaux de lecture : site, habitat et habitation, matériaux et techniques, rupture, éclatement et transformations, l'analyse des causes qui l'ont engendrées, etc. La nouveauté, en fait, ne surgit pas du néant mais d'une association d'éléments déjà disponibles.

(iii) un énoncé des recommandations pour la préservation, la dynamisation et la revalorisation de cette composante patrimoniale et son intégration dans un processus de développement global durable mettant en oeuvre les ressources les plus pertinentes dont nous disposons pour mieux « apprivoiser » les changements et vivre avec.

Pour atteindre les buts assignés à cette recherche, de nombreuses suggestions et questions intermédiaires se sont posées, des hypothèses élaborées et des références au stage de formation au Musée d'Aquitaine nous ont été utiles.

5

ENVIRONNEMENT ET CULTURE

6

Ils savaient vivre dans la nature et se la concilier. Ils ne s'escrimaient pas à éliminer en eux l'animal pour n'être que des hommes.

Ray BRADURY.

Chroniques martiennes, 1955.

Le lien qui unit l'Homme à son espace est mystique, sacralisé autant qu'utilitaire et fonctionnel. Il appartient, corps et âme à son terroir plus que celui-ci ne lui appartient et lui assure la continuité. C'est une relation de soumission fictive ou d'appartenance effective qui s'instaure désormais entre les deux et qui symbolise par un ensemble de pratiques rituelles et de comportements pour le plus souvent inconscients. La terre, comme espace et comme matière, n'était pas considérée dans la conscience collective des gens qui s'y rattachent comme matière première uniquement, mais bien en terre nourricière et symbole de la continuité, donc de la survie.

La valeur du patrimoine architectural et le devoir scientifique et juridique de sa conservation sont actuellement mieux perçus qu'auparavant. Personne ne peut nier que la préservation de la continuité historique au sein de son environnement est capitale pour l'amélioration du cadre de vie de la population qui y vit et pour en assurer un autre –meilleur- pour les générations futures. C'est aussi un moyen pour retrouver son identité et la sécurité nécessaire face aux **mutations brutales**, mais **légitimes**, exigées par la modernité.

Chapitre I : Patrimoine architectural en terre : Genèse et particularités

1- Originalité et atouts

L'architecture de terre, technique très ancienne qui puise dans les lois de la nature des formes consubstantielles à la matière dont elle tire ses oeuvres, recouvre une large aire géographique dans le monde, surtout en Afrique du Nord et en Afrique saharienne et subsaharienne. Les populations de ces régions ont su, des siècles durant, adapter le matériau « terre » à des conditions écologiques, économiques et socio-culturelles particulières. C'est une synthèse de l'esprit et de la matière qui a

produit des ensembles architecturaux d'une grande diversité qui font référence à un savoir-faire artisanal trouvant son expression dans les formes, la décoration des plafonds et des fenêtres, le mobilier, etc.

Le Maroc présaharien (qui sera traité infra chap.2) est un espace naturel vaste où de hautes et moyennes montagnes s'y associent à un ensemble de plaines, de bas plateaux et de cuvettes intérieures où s'épanouissent des chapelets d'oasis autour des cours d'eau. Cette région correspond en fait à un pays de terre et de pierres. L'absence

de forêts d'arbres n'offre pas de bois de construction. Néanmoins, l'abondance de la terre grasse, la dominance du palmier dattier et le recours aux tiges de roseaux et du laurier rose en plus des facteurs socio-économiques, ont permis au matériau en question de s'affirmer comme composant principal de la construction vernaculaire et son utilisation s'est généralisée au-delà même des zones arides (jusqu'au cœur du Moyen-Atlas, le Zemmour, Rif etc.). Les populations nomades, bien qu'ayant conçu un habitat caractéristique - différents types des tentes -¹ lors de leurs déplacements, ont recours aux bâtisses en terre soit dans le cas du semi-nomadisme pour avoir leur part des récoltes soit à la quête d'une sédentarisation définitive qui s'accompagne de nombreuses implications au sol et au sang ².

Parmi les atouts de la terre relevés, on peut distinguer :

- Elle est présente en forte quantité, disponible sur le site de construction –ce qui permet une économie de transport- et n'a pas de valeur marchande, ce qui intègre parfaitement les structures socio-économiques des populations, pour la plupart pauvres.
- Elle est malléable facilement à l'état plastique d'où la diversité des formes et des décors obtenus avec des outils limités et en un temps réduit.
- Son extraction et sa mise en oeuvre ne font appel qu'à peu d'outils (une houe, une pioche et des couffins en tiges du palmier).
- Son utilisation effective dans la construction nécessite peu d'énergie parce qu'utilisée à l'état cru ne consomme pas de bois de la chauffe.

¹ E.LAOUST. « L'habitation chez les transhumants du Maroc central ». Hespéris, 1934, 3e tri..

² A. SKOUNTI. Le sang et le sol : les implications socio-culturelles de la sédentarisation. Cas des nomades Ayt Merghad. Thèse de Doctorat. Paris : E.H.E.S.S, 1995.

8

- La construction en terre est une initiative qui demande une main d'œuvre suffisamment importante pour qu'il y ait implicitement une définition de travail qui sous-tend une organisation communautaire cohérente ou du moins renforcée par le recours à la pratique sociale qu'est l'entraide « tiwizi ».
- Son adhésion à elle-même (enduits sur le pisé ou sur la brique) permet la réalisation des oeuvres constructives complètes. Mélangée à de la paille, elle se dégraisse légèrement pour être à un niveau phonique et thermique parfait et moins sujette aux fissurations, à la dissolution par l'eau de pluie et à l'usure des vents et du temps.
- Ayant une bonne qualité hygroscopique, elle absorbe la moindre humidité dans les constructions, d'où une augmentation du taux d'évaporation de l'air, donc une isolation thermique meilleure : les bâtiments conservent la fraîcheur en été et la chaleur en hiver contrairement au béton. En outre, elle consomme moins d'eau que d'autres matériaux de construction ¹.
- La terre, par les constructions qu'elle engendre, traduit une image collective, égalitaire entre les composantes sociales du groupe, et ce grâce à la tradition (aujourd'hui révolue) qui avait force de loi. Acceptée et obéie, elle assure par ce respect une émanation d'une autorité collective qui sert de discipline et de code de comportement. Nous pouvons dire du bâti en terre ce qu'a dit M.GODELIER sur tout autre activité économique ; c'est « à la fois une activité spécifique qui dessine un champ particulier des rapports sociaux et une activité engagée dans le fonctionnement des autres structures sociales, l'économique ne possède pas à son propre niveau la totalité de son sens et de sa finalité mais une partie seulement »².

- Les hommes disposent de matériaux qui sont proches d'eux et de leur environnement. Dans le cas où la pierre prédomine (dans les contreforts du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas), la terre joue le rôle du mortier parce qu'elle assure l'adhésion des pierres entre elles et il n'est pas rare que des parties mêmes des constructions soient avec ce matériau. Ainsi, elle permet, par le geste et par l'esprit, l'épanouissement d'un savoir-faire proche et au service de l'environnement.

¹ M. BOUSSALH. Patrimoine architectural en terre au Maroc : Proposition de création d'un équipement culturel intégré dans la kasbah de Taourirt à Ouarzazate. Mémoire de D.E.P.A. Université Senghor, 1999.

² M. GODELIER. Horizon, trajet marxiste en Anthropologie. Paris : Maspero, 1973. p.31.

9

- Toute entreprise de construction tend explicitement vers la continuité, l'éternité. La terre ne peut répondre à cette exigence du fait de sa fragilité. Néanmoins, les constructions en terre ont créé toute une structure d'activités saisonnières qui les conservent par des travaux d'entretiens et de réparation. L'essentiel est que la structure d'ensemble demeure et assure la continuité du groupe qui y vit. Dans ce cas « *la partie la plus humaine de l'étude de l'habitation n'est pas celle des matériaux de construction, mais celle qui relève proprement de l'intervention de l'esprit humain et permet à l'homme de résoudre avec intelligence les différentes difficultés que pose l'aménagement de sa maison.* »¹.

2-Vecteur d'une culture constructive

L'habitation est le lieu où l'on vit, celui où chacun peut non seulement projeter, mais réaliser l'organisation de son univers.

CHAUCHAT, H.

« L'habitat, la personne et les relations sociales. » p.38

Le patrimoine architectural oasien désigne l'ensemble des édifices, quelle que soit leur forme ou leurs dimensions, construits en terre essentiellement et qui témoignent d'un savoir-faire technique ancestral, donc une expression vivante d'une culture constructive vivante.

L'état des formes et des conceptions témoigne d'un esprit artistique pour le moins développé contrairement à ce que laissera supposer le sens attribué aux concepts « vernaculaire », « populaire » ou « traditionnel ». La forte concentration du bâti en terre est, certes, repérée dans les milieux défavorisés socioéconomiquement, mais des témoignages encore debout relatent un passé glorieux où le collectif et l'égalitaire avaient imposé leur primauté. C'est une richesse au niveau du social, de l'environnement et du symbolisme.

¹ P. DEFFONTAINES. L'homme et sa maison. Paris : Gallimard, 1972. p.62.

10

La terre n'est pas sûrement le premier matériau utilisé par l'homme pour construire un abri. Il avait eu recours aux éléments déjà présents dans la nature, avait fait usage de la pierre par la suite mais seulement pour délimiter quelque surface ou pour élever des menhirs et des tumuli. L'usage de la terre s'est révélé dans le processus du développement de l'homme dès l'époque protohistorique il y a environ 10 000 ans. A Çatal Hôyûk en Turquie, en Mésopotamie, en Egypte... les découvertes archéologiques ont fait état de l'utilisation de la terre dans les constructions qu'on peut qualifier cette fois-ci de bâties.

Actuellement, elle recouvre un large espace géographique : du lointain Afghanistan - voire même au-delà- jusqu'en Amérique en passant par la péninsule arabique, le Grand Sahara, les régions limitrophes, et en Europe où quelques constructions en terre

témoignent de l'universalité de la technique (France, Espagne, Portugal, Angleterre, etc.). Ceci est d'autant plus logique tant qu'il est le matériau le plus abondant, le plus économique et le plus proche de l'humain. La terre comme matériau de construction est signalée dans l'Antiquité :

Vitruve la mentionne comme matériau de couverture (Vitruve, II, I, p.54). Pline signale sa présence en Afrique (Pline, *Naturalis Historia*, XXXV, 48, p.169). En Afrique du Nord, Ibn Hawqal, dans la seconde moitié du 10^{ème} siècle, décrit plusieurs enceintes urbaines faites en terre (Ibn Hawqal, *Kitab al-masalik wa l mamalik*).

D'après A.JODIN ¹, « *le premier témoignage d'architecture de terre [au Maroc] a été découvert dans l'île de Mogador [i.e, Essaouira]* », et ce à l'époque mauritanienne. [quatrième siècle avant J.C]. Néanmoins, nous sommes confrontés à la rareté des vestiges de cette époque et des époques postérieures (romaines surtout).

L'époque islamique a connu, elle, une utilisation massive de la terre dans les premières cités fondées. A Sijilmassa, cité mythique du début de l'Islam au Maroc [8^{ème} siècle], il ne subsiste encore - et curieusement- que des murs des fortifications assez larges en terre crue. Marrakech [12^{ème} siècle] en garde également des

(¹ A.JODIN cité par M. BOUSSALH. *Patrimoine architectural en terre au Maroc...* op.cit. p.16)

11

vestiges ainsi que toutes les villes impériales de tout le Maghreb. Dans ces villes, la terre a été utilisée abondamment dans les fortifications surtout [au 14^{ème} siècle, alUmari décrit les murailles de Fès : elles sont de tabiya, i.e un mélange d'argile, de sable et de chaux.] Ceci lui confère déjà un de ses aspects fondamentaux. Son emploi n'a pas cessé jusqu'à nos jours mais avec moins d'acuité que jadis avec l'introduction de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux.

La construction en terre est aussi une expression culturelle de tout un ensemble de populations hétérogènes mais partageant une région commune, une destinée commune, des valeurs entre-coupantes, des traditions locales et des apports étrangers. Les groupes amazighes [berbères], blancs et négroïdes, sont reconnus comme étant les premiers habitants des oasis présahariennes. Leur ancienneté est attestée par les gravures rupestres de Tazarine et Tinzouline mentionnant des graffitis et l'écriture « tiffinagh » ancienne, et par les tumuli nombreux de M'hamid qui démontrent une présence humaine continue et étendue dès les âges reculés.

A ces éléments se sont ajoutés des groupements juifs en vagues successives (probablement après la destruction du temple) ; ils ont même réussi à fonder un royaume minuscule dans le Dra¹ et à convertir une part de la population berbère.

Certains toponymes, traditions et objets témoignent encore de cette influence non négligeable des juifs et dont la mémoire collective en garde des souvenirs précis².

La première vague des arabes aurait atteint cette région dès le 8^{ème} siècle, mais leur nombre n'est pas encore important. Il faut attendre le 12^{ème} siècle pour que leur présence soit pesante sur la région présaharienne et saharienne du fait des bouleversements politiques, sociaux surtout (contact des tribus nomades vivant du pillage et des droits de protection avec des populations sédentaires vivant de l'agriculture oasisienne), et de la quête de suprématie entre elles et les tribus amazighes nomades présentant un mode de vie semblable.

¹ Dj. JACQUES-MEUNIE. *Le Maroc Saharien*. Paris : Librairie Klincksieck, 1982. 2 Tomes.

² Enquête personnelle dans le cadre des activités du CERKAS. 1996

L'élément négroïde d'origine soudanaise est venu s'ajouter à ce kaléidoscope humain du fait des échanges caravaniers dont les vallées présahariennes constituent le pivot. [Au Moyen Age, les contacts étaient continus avec le pays du Soudan : Gao, Tombouctou, Zender, Djenné, Oualata, Tichit...]

Cet étalement des différents éléments ethniques est nécessaire pour dire que de ce brassage (qui n'est pas forcément homogène), de ces échanges culturels, était née et s'était enrichie une composante culturelle très riche, expressive et qui symbolisera par la suite toute une région et, peut-être, en sera la clef maîtresse de son développement : L'architecture de terre.

Cette expression culturelle s'est adaptée aux besoins des différentes populations et des structures socio-politiques qui les caractérisent. Elle s'est adaptée également aux changements politiques qui se sont produits au cours de l'histoire. On a vu qu'il existe des constructions de ce type mais qui répondaient à une fonction autre que l'habitat ; c'est les « ribat-s » et les forteresses d'escales et de garnison. Dès le 19^{ème} siècle, est apparu un genre nouveau d'édifice cette fois-ci propre aux grandes familles et aux personnages mandatés par le pouvoir central pour exercer une souveraineté locale, bien que lointaine et fictive, sur des territoires incontrôlés [pays dit de la dissidence] : ce sont les kasbahs. Ce genre nouveau a beaucoup influencé sur l'aspect général de l'architecture vernaculaire du fait qu'il s'agit des apports jusqu'à là propres aux constructions citadines qui vont s'intégrer judicieusement à l'arsenal technique original : *l'aspect décoratif et l'individualisme vont prédominer.*

Les premiers contacts avec les Français et l'introduction des modèles tout à fait étrangers amenèrent des changements timides s'opérant ici et là, mais la base reste la même. La terre demeure la principale ressource pour la construction et l'élément de distinction qui va susciter la curiosité des jeunes officiers des Bureaux des Affaires Indigènes à la fois par l'originalité des édifices, leur valeur exceptionnelle et leur densité dans les vallées présaharienne répondant ainsi aux besoins et aspirations des populations et aux contraintes du milieu. Cette situation n'a pas duré longtemps.

13

Le patrimoine bâti en terre paraît donc comme un **produit** de l'histoire au même titre qu'il est un produit d'une culture, des pratiques individuelles et collectives : une expression d'une culture constructive ayant servi pour un groupe donné et qui reflète la culture générale de la population. Il est aussi au même titre, « *une partie de la culture ; il constitue un de ses éléments, parmi d'autres.* »¹. Etant un objet ou un acte, il n'est considéré comme *réel* que dans la mesure où il *reprend ou imite un archétype*².

Photo n°1: Ighrem n Igoulmimn.1979

Architecture en terre : produit et vecteur d'une culture.

¹ Cl. LEVI-STRAUSS. Anthropologie structurale. Paris : Plon,1973.p.78

² M. ELIADE. Le mythe de l'éternel retour. Paris : idées/Gallimard,1969.p.48

14

Chapitre II : Des expressions constructives variées

Nous sommes là en face d'une véritable et d'une grande tradition architecturale dont l'unité profonde et la richesse d'aspects s'expliquent, non seulement par les nécessités constantes de la vie des oasis, mais aussi par une longue et complexe histoire qui, oubliée des hommes et ignorée des textes, reste inscrite dans les formes, elles-mêmes.

H. TERRASSE, 1938.

Comme il est signalé antérieurement, le Maroc présaharien est lieu d'épanouissement par excellence des constructions en terre qui témoignent par leurs hauteurs égales et par l'organisation spatiale qui favorise le principe d'équilibre entre les composantes internes [entre le dedans et le dehors, entre le privé et le collectif] et le souci de maintenir un équilibre social déjà acquis par d'autres institutions.

1- Habitat et architecture

La vie au Maroc présaharien s'organise le long des lignes vertes forcées par des chapelets d'oasis. Le reste n'est que plateaux désertiques où les nomades sont maîtres. L'Homme dans cette région, relativement moins clémente lorsqu'on s'éloigne des piémonts de l'Atlas vers les hammada-s, est amené à s'adapter aux contraintes naturelles et sociales quitte à changer de mode de vie en se sédentarisant. Ceci pèse sur les espaces verts pourtant très précieux. Objet de convoitise de la part des nomades, semi-nomades et même des sédentaires voisins, les habitations se sont attribuées une fonction défensive très affichée qui leur a valu d'être appelées « forteresses » ou « bastions » au détriment des autres fonctions qu'elles assurent. En 1884, Charles de Foucauld avait relaté cette situation : « *Pendant que je passai à Taurirt [au coeur de la ville de Ouarzazate], ce ksar était en guerre contre son voisin, Aît Urjedal ; ils se tiraient dessus tous les jours ; les fenêtres et les lucarnes des maisons étaient fermées ; personne n'osait monter aux terrasses de*

15

peur de servir de cible : les deux localités étaient si proches l'une de l'autre qu'en dépit de la faible portée des armes, les gens pouvaient se tirer dessus »¹

En réalité, à cet aspect défensif manifestement apparent s'ajoutent la rareté des terres arables, le besoin accru et insuffisant de l'eau, la rigueur du climat, la dominance du sens d'appartenance et des relations de sang, pour faire prévaloir un sens très fort de collectivité et d'interdépendance. Grâce à celles-ci et aux composantes culturelles des tribus amazighes, était née une expression architecturale à l'image de la mémoire populaire qui aspire à la durée et à l'enracinement sans jamais sortir du champ de la nécessité. Et c'est par la solidarité du tissu traditionnel, avec ici des déchirures et là des résurrections, que l'on pourrait aborder le développement et l'avenir du patrimoine vernaculaire en terre.

La kasbah ou « tighremt » (demeure seigneuriale), le ksar ou « ighrem » (hameau communautaire, village) et « ighrem » ou « agadir » (grenier collectif) constituent les composantes essentielles du patrimoine vernaculaire en question. L'originalité de chacune des formes réside dans les messages et fonctions historique, socioculturel, esthétique et économique qu'elle véhicule ou assure.

∞ Le Ksar

Ighrem (pl. igherman) en langue amazighe ou ksar (pl. ksour) en arabe est une des réalisations spécifiques de l'architecture traditionnelle. Il peut être défini (sans que définir soit synonyme de délimiter) comme étant un établissement humain collectif fortifié sis sur l'une des berges de l'oued au sein d'une vallée ou d'une oasis, depuis le pied de l'Atlas jusqu'aux portes du désert, et souvent sur des éminences non arables et non loin des cultures. Les composantes spatiales sont déterminées par leurs fonctions sans écarter le poids des contraintes techniques.

¹ V.Ch. DE FOUCAULD. *Reconnaissance au Maroc : Journal de route*. Paris : Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales, 1939.

Selon HENSENS¹, les éléments constitutifs du village communautaire son généralement :

- Des remparts bien hauts pour assurer la fonction de défense ;
- Une entrée en chicane ;
- Une organisation du plan de manière à créer une place fonctionnant comme lieu de forum, de communication et de relais avec l'extérieur ; en somme un espace distributeur d'autres espaces fonctionnels ;
- Une répartition des quartiers à partir de rues secondaires prenant naissance de la voie axiale ; c'est l'aspect urbain du tissu vernaculaire.

Photo n°2: Ighrem Ayt Benhaddou (Ouarzazate) ; classé Patrimoine Mondial.

Il est à noter aussi que le ksar présente une forte densité d'édification pour des raisons aussi simples mais évidentes que sont l'optimisation des ressources, la

¹ J. HENSENS. Mémoire sur la kasbah Taourirt. Rapport. Mars, 1966.

protection contre la rigueur du climat et la structure sociale « segmentariste » des populations.

Le ksar est également :

- Ceint de murailles flanquées de tours ;
- La (ou les) porte (s) est haute, large et flanquée de tours aussi ;
- Sis sur une bute escarpée ; les façades sont aveugles, les maisons font parties intégrantes des remparts ;
- La communication usuelle avec l'extérieur est assurée par une seule voie qui dessert le grand portail d'entrée dont la surveillance est assurée par un gardien « adewwab » logé et rémunéré par l'assemblée de la localité. Ce portail se fermait jadis à la nuit tombante ;
- Les allées et venues sont connues et surveillées par les membres de l'assemblée ;
- Les ruelles, fréquemment couvertes, sont étroites mais sont dotées de puits de lumière et de banquettes pour s'asseoir et pour protéger les murs extérieurs des habitations contre toute usure.

Les remparts en pisé sont dressés sur la palmeraie pour surveiller les cultures et la canalisation des eaux qui, dans certains cas, peuvent être amené à traverser le ksar pour ne pas en manquer.

A l'intérieur, après avoir traversé l'entrée en chicane, se trouvent les équipements collectifs : la mosquée [généralement à droite- la symbolique de la droite chez le musulman comme espace positif sacré], le caravansérail, le lieu des réunions de l'assemblée locale, le logement du gardien et, quelques fois, une bergerie collective. Les étables sont construites généralement autour de l'enceinte.

Le cimetière s'étend évidemment à l'extérieur et est placé sous la protection d'un (ou des) saint-marabout.

La population partageant un même ksar est subdivisée en un ensemble de fractions, elles-aussi composées de lignages puis de grandes familles. Cet état de fait se répercute sur la façon d'exploiter et de façonner l'espace puisqu'il en est le 1^{er} reproducteur. La structure tramaire des habitations permet aux différents groupes constituant une même localité d'occuper des espaces différents.

Le nom attribué au ksar est, soit il reprend la topographie du lieu (taourirt, tizgui, igulmimn, awrir, etc.), soit un ancêtre éponyme (tansita, sidi aamer), soit une tribu ou un lignage (ayt seddrat, ayt mouch). Les appellations sont chargées de significations mythiques et souvent mythifiées pour répondre à une idéologie voulue et à une manière d'occuper un espace et se l'approprier. L'attribution du nom d'une tribu, par exemple, n'est souvent qu'une façon consciente d'en légitimer la possession et d'en effacer les occupations antérieures vis-à-vis de la mémoire collective. Une traduction du nom topographique d'une langue à une autre (berbèrearabe) peut suffire pour en réduire l'histoire.

L'Ighrem était dirigé par « tajmaat » ou jmaa de la localité qui est une assemblée des élus des lignages. Elle est présidée par un cheikh ou amghar élu annuellement par les lignages autres que le sien et ce à tour de rôle entre eux.

L'assemblée gère les affaires de la vie quotidienne à savoir l'irrigation rotative selon le système traditionnel, les opérations d'entraide et les tâches collectives des ménages, etc., règle les litiges internes et assure les relations avec les localités voisines.

En outre le ksar présente un aspect urbain caractéristique, c'est la subdivision en :

(i) Espace public englobant les lieux collectifs - cour centrale, vestibule d'entrée, système viaire, mosquée, caravansérail, cour des mariées, puits en plus des équipements extra-muros - aires à battre, cimetière et bergeries.

(ii) Espace privé desservi par les voies citées ci-dessus et qui regroupe l'ensemble des maisons individuelles liées les unes aux autres constituant ainsi des quartiers. La maison donne sur l'intérieur ; elle a le plus souvent deux à quatre étages, les chambres s'ordonnent autour d'un patio qui bénéficie et fait bénéficier toute la structure de l'éclairage et de l'aération grâce au puits de lumière. Généralement une seule façade donne sur une

ruelle d'accès, les autres sont mitoyennes soit avec celles des maisons voisines, soit avec l'enceinte.

Comme l'entrée principale, celle de la maison est souvent en chicane et faiblement éclairée ; ceci n'est pas en fait un inconvénient puisque fonctionnellement et structurellement le rez-de-chaussée permet de filtrer les entrées et abrite les bêtes et les réserves de foin et de luzerne séchée. Les niveaux supérieurs sont destinés à l'habitation proprement dite : salon central, foyer et chambres. La chambre d'hôtes occupe une partie d'un étage autre que celui du propriétaire et est mieux entretenue et mieux meublée. Chaque étage possède son foyer utilisé selon les saisons ; la terrasse n'en demeure pas moins inutile puisque c'est là où les produits de la récolte sont mis à sécher (dattes, orges, fruits et légumes, etc.) et où l'on dort l'été¹.

∞ Tighremt ou Kasbah

De son véritable nom en berbère « tighremt » qui est la minimisation linguistique du terme « ighrem », la kasbah tend à se généraliser dans la plupart des écrits du fait de la propagande touristique. C'est un mode d'habitat vernaculaire des régions subatlasiques et présahariennes et dont la genèse est liée à l'émergence du pouvoir féodal de certaines familles jusque là étranger à ces contrées. Le vocable « kasbah » est, d'ailleurs, attribué justement aux fortifications élevées au sein ou à proximité des villes impériales pour contrôler les déplacements et souvent asseoir les tribus hostiles au pouvoir makhzénien, tandis qu'il désigne au sud soit une demeure seigneuriale soit une habitation abritant une famille élargie. La première attribution correspond à celle du commandement et de résidence à la fois d'un notable ou d'un chef régional « caïd » qui

avait la bonne fortune d'établir des relations privilégiées avec le pouvoir du makhzen ou avec un pôle de commerce. C'est l'appui et l'instabilité par la suite de ce pouvoir durant le XIX^{ème} siècle qui avait permis à certains personnages de s'élever au-delà de l'hierarchie tribale ou lignagère jusque là hostile à tout pouvoir individuel.

¹ Un poème amazighe traduit ce fait : L'hiver, prend tes repas seul et dors avec du monde ;

L'été, prends tes repas avec du monde et dors seul.

20

La principale caractéristique de l'architecture d'une kasbah est le plan régulier, souvent carré, et quatre tours aux angles. Les niveaux (deux en plus de la terrasse) sont disposés autour d'une cour centrale haute, étroite (filtrage de la lumière et aération) et entourée de galeries en arcades longeant les pièces.

La structure de l'intérieur reprend, à une échelle plus grande, les principales composantes d'une habitation du ksar : entrée en chicane qui mène au vestibule et aux réserves, magasins, étages à foyers exploités au rythme des saisons et des nécessités, un salon, une terrasse à multiples fonctions, etc. Les niveaux supérieurs des tours servent en plus de la défense à des chambres d'isolement ou de retrait.

Photo n°3: Tighremt n Taourirte (Ouarzazate).

Elle est généralement sise en hauteur au sommet d'une colline ou plus élevée que le reste des habitations du ksar si elle y fait partie. Les remparts, les créneaux des ouvertures et la décoration de la tighremt lui confèrent une grande monumentalité justifiée par son destin multiple : logement d'une famille élargie, centre agricole et politique fortifié et témoin des changements sociaux.

21

Techniquement, elle ne diffère de l'arsenal architectonique en terre que par l'utilisation massive des briques crues en hauteur des bâtisses pour une décoration plus riche et plus expressive. Aujourd'hui, cette décoration tend à disparaître ; elle est remplacée par un mur lisse et aveugle qui s'arrête au niveau des tours ayant perdu leur double-hauteur jusqu'aux remparts, créant ainsi un effet d'horizontalité amputant cet art de bâtir de sa magie attractive car le couronnement des hauteurs était symboliquement l'empreinte d'éternisation que le commun des mortels calquait à sa construction, portant éphémère. A ce titre Jean DETHIER a remarqué que « *le traitement de l'apparence finale du bâtiment peut varier à l'infini(...) ainsi les méthodes d'utilisation de la terre permettent-elles de ne pas dissocier matérialité et spiritualité dans l'acte de bâtir, car le matériau autorise la simultanéité et la synthèse des actions décoratives et artistiques (...). Le plaisir intense que prennent les civilisations traditionnelles à manipuler l'ornement (...) se traduit dans le génie créatif, artistique et décoratif des architectures de terre* »¹

¹ J. DETHIER. Architecture de terre : l'avenir d'une tradition millénaire ; Europe, Tiers-Monde, USA.

Catalogue de l'exposition C.G.P. Paris :1981,1986.p.16

22

Photo n°4: Types de kasbahs. Source: mission espagnole au CERKAS-Ouarazazate.

Source : Documentation du CERKAS.

23

🌀 Greniers collectifs

Largement attestés en Afrique du Nord – des derniers bastions berbérophones d'Egypte (Siwa) et de la Libye en passant par la Tunisie méridionale, par les Aurès et le Mزاب jusqu'aux Haut et Anti-Atlas au Maroc -, les greniers reflètent d'une façon aradigmatique le sens communautaire et la complémentarité horizontale des sociétés des contrées

précitées : exigences socio-politiques d'organisation et de défense, conditions économiques fragiles et climatiques non clémentes et intégration au paysage. C'est au Maroc que ces constructions ont gardé leur appellation ancienne :

« ighrem » au Haut-Atlas méridional et « agadir » dans le Souss et L'Anti-Atlas¹. Les deux termes connotent l'idée de défense et de communion ; il s'agit de forteresses non habitées où chaque famille range ses récoltes et ses réserves dans la loge qui lui est attribuée pour se prémunir des attaques et des conséquences des temps des disettes qui ont jalonné l'histoire plusieurs fois bousculée du Maroc présaharien.

Le grenier constitue également le dernier refuge pour les habitants d'une localité en cas de siège du fait qu'il est toujours construit sur un monticule ou sur une falaise dominant une vallée, un cours d'eau ou un passage important. L'aspect naturel et défensif est renforcé par la pose d'obstacles : seconde muraille, fossé et branches épineuses de jujubier.

Structurellement, bien qu'il y ait des variantes, le grenier collectif présente un tracé régulier (carré ou rectangle) rarement circulaire (Sidi Moussa) ou sous forme d'une tour à étage (Ighrem Fakhour). Les niveaux vont de deux à quatre avec des tours répétitives à chaque angle. La grande porte d'entrée souvent barricadée s'ouvre sur le vestibule des réunions et d'accueil. De ce dernier, on pénètre dans une cour (ou allée) à ciel ouvert où sont disposées de chaque côté et à dans chaque niveau des cases destinées aux familles.

¹ M. BOUSSALH. Le patrimoine architectural en terre au Maroc...op.cit.

24

De point de vue gestion, le grenier collectif présente une rigueur à l'image de la société qui le gère. C'est une institution plus qu'une construction, administrée par une assemblée des élus qui applique *stricto sensu* le droit coutumier lui-même rédigé sur des tablettes déposées au sein de la bâtisse. Il n'est pas rare que le grenier collectif soit mis sous la protection symbolique d'un saint marabout enterré en son sein, ce qui prohibe *ipso facto* tout meurtre, vol ou tricherie ; c'est un espace inviolable qui a, malheureusement, perdu toute sa signification utilitaire et sociale et sa raison d'être, d'où la nécessité de lui attribuer d'autres orientations de développement.

Photo n°5: Grenier collectif Sidi Moussa. Azilal

25

2- Matériaux et techniques de construction

L'artisan est un artiste du quotidien qui crée au plus près de la vie. Ses oeuvres sont à l'image de la mémoire populaire, nées de siècles de savoir-faire, issues d'une multitude de gestes, comme si de génération en génération s'était transmis l'art exact des choses. Non pas de toutes choses, mais de celles qui allient l'utile à l'agréable, sans jamais sortir du champ de la nécessité.

André VELTER.

Métiers d'art et de tradition.p.9

L'homme s'est forgé durant son évolution des liens effectifs et fictifs avec le matériau terre. Ne rattache-t-il pas l'origine de sa création avec la forme la plus plastique de la terre, i.e l'argile. Celle-ci d'ailleurs constitue son matériau favori pour façonner aisément ses représentations artistiques et culturelles ; la cuisson lui assurera la durée. La terre, donc, est matière et création ; recueillie, damée ou façonnée, elle se transforme techniquement en architecture. Par l'agilité de son esprit et de ses mains « *l'homme a lutté avec les matériaux, les contingences, avec sa culture.*

C'est un duel avec la matière et lorsqu'il a résolu son problème, il avait créé la beauté »¹

Les matériaux utilisés dans le bâti en terre sont forcément dépendants des ressources que l'environnement avait mis à la disposition des utilisateurs, des techniques qu'ils peuvent engendrer et aller avec, des structures socio-économiques qui gèrent le quotidien et des conditions climatiques qui en déterminent l'usage et la continuité. L'eau, la terre, le bois et la pierre sont présents dans la nature et ne sont pas soumis aux contraintes économiques mais plutôt environnementales. Ils n'impliquent pas un achat, un coup de transport excessif ou une transformation industrielle quelconque, mais une créativité artisanale. Les bâtiments qui en sont le résultat répondent à un état d'équilibre avec la nature au lieu de chercher à la dominer.

¹ H. FATHY. De l'implicite en architecture. Préface de l'ouvrage de René RAVEREAU. *Le M'zab, une leçon d'architecture*. Paris : Sindbad, 1981.p.13

26

Excepté les habitations nomades (tentes), l'habitat traditionnel sédentaire et semi-nomade est soit en terre, soit en pierre, soit avec les deux. La terre est extraite aux abords du site de construction et est débarrassée des résidus organiques et de cailloux de grande et moyenne taille. Additionnée d'eau, elle est laissée pendant un temps relatif à la nature de la construction : trois à six mois pour un ksar, un peu moins pour une kasbah et moins d'un mois pour une maison isolée. Mélangée avec de la paille et pétrie pour acquérir la plasticité nécessaire, elle est alors :

✓ □ soit exécutée manuellement à l'aide d'un moule à doubles cases pour confectionner des briques parallélépipédiques qui seront séchées au soleil.

C'est la technique connue sous le nom d'adobe ;

✓ □ soit utilisée au moyen de la technique du pisé (branchage) dans un coffrage en bois. Elle est damée à l'aide d'un pilon également en bois entre les deux branches constituant l'appareil jusqu'à ce qu'elle soit compacte. Celles-ci sont ensuite déplacées pour construire un autre tronçon du mur. Au fur et à mesure que celui-ci s'élève en hauteur, la largeur du coffrage se rétrécit pour assurer une assise technique solide aux niveaux supérieurs et à la toiture.

Cette technique est ancienne et connue dès l'Antiquité. Pline l'Ancien l'avait décrite telle qu'elle est aujourd'hui. C'est au-moins une preuve de la présence d'un habitat sédentaire amazighe depuis les temps anciens, ce qui va à l'encontre de ceux qui ont soutenu la thèse des populations qui étaient nomades dès les temps reculés et n'ont jamais connu aucune forme de civilisation sédentaire.

Cependant, la nature fragile du matériau n'a pas permis la subsistance de témoins tangibles à part quelques rares découvertes archéologiques au Maroc.

Dans tous les cas, la terre assure une meilleure adhésion des éléments et une isolation thermique parfaite et permanente.

27

uTechnique du pisé :

La mise en place du coffrage est une entreprise qui prend 15 à 20 minutes en sachant que les premiers lits de pisé sont posés sur des soubassements en pierre.

Deux ouvriers apportent ensuite la terre au maître-artisan (ma alem) qui la tasse à l'aide du pilon en couches superposées de 20 cm environ. Les deux branches sont maintenues par deux ou trois aiguilles sur lesquelles sont placées de part et d'autre des aiguilles verticales serrées par une corde.

Le dernier niveau est dans la plupart des cas (exception faite aux kasbahs de grande taille) celui de la toiture. A ce niveau, l'épaisseur du mur varie de 25 à 35 cm. C'est cet aspect qui permet d'exécuter plus aisément l'autre technique de brique crue permettant l'incorporation des décorations géométriques en bas-reliefs.

Photo n°6: Technique du pisé. Source : revue a+u.

28

vTechnique de l'adobe :

Cette technique repose sur l'utilisation d'un moule de forme rectangulaire pour la confection des briques. Mouillé, il est posé sur une surface déblayée et sur laquelle on disperse une fine couche de sable afin de réduire le degré d'absorption d'eau par le sol, principale cause des fissures éventuelles, et d'éviter que les briques collent au sol. Le moule est par la suite rempli de terre plastique additionnée de paille qu'on tapote en surface pour des raisons de solidification et d'élimination des trous d'air et qu'on lisse à la main. Le moule peut être, ainsi, retiré d'un coup sec et placé pour l'étape suivante.

Les briques obtenues sont laissées sur place pour séchage au soleil pendant cinq à sept jours et déplacées ensuite sur un autre espace pour un nouveau cycle de séchage et pour libérer la surface utilisée. On note que la face initialement en contact avec le sol est exposée au soleil. Techniquement, les briques sont conçues de telle sorte que leur longueur ne soit pas inférieure au double de leur largeur.

Dans l'architecture ancienne, la brique n'est utilisée que pour les niveaux supérieurs des murs de pisé où le rétrécissement progressif à partir de la base permet l'adhésion structurelle des briques. C'est d'ailleurs à ce stade que le maître artisan exécute les décors. Néanmoins, on assiste actuellement, dans des cas isolés, à l'emploi de la brique crue à partir des soubassements et entre les piliers en béton (remplissage par la brique dans les constructions modernes).

wEvolution de la décoration en briques crues :

Pour une raison de pratique, nous présentons ci-après une énumération non exhaustive de termes des décorations en briques crues :

- alvéole carrée obtenue par le retrait d'une brique sur le nu du mur. Le creux est cerné d'autres, cette fois-ci affleurantes ;
- arcatures à baldaquins
- arcatures à bandeaux de fleurs cruciformes ;
- frontons triangulaires formés par les alvéoles ;

29

- motifs dessinés, le décor de joint ;
- décor en zigzag, décor linéaire ;
- motif en « épée » : retrait croissant des briques ;
- décor en arcatures « tacherrafin » ;
- décor en cinq alvéoles qui reprend la symbolique du chiffre cinq et de la main de Fatima qui est un signe prophylactique ;
- frange aux bas de la décoration des tours « amzellek » dans le Dadès ;
- galon ou tresse « tasfift »
- soufflets ou motifs cruciformes.

Photo n°7: Exemples de motifs décoratifs.

xLes toitures :

D'un point de vue technique, il y a un seul type de toiture dans l'habitat en terre : la toiture plate qui est une terrasse accessible. Le système est simple et consiste en l'emploi d'une charpente en bois comme système d'étayage de la charge induite et formée de poutres principales et secondaires (les premières plus solides et plus grandes que les secondes). Les poutres principales reposent sur des murs de pisé.

Esthétiquement, ce type de toiture se subdivise en deux catégories :

- superposition de quatre à cinq lits de branches de roseaux sur les poutres secondaires disposées en quinconces ;
- superposition des lits de branches de laurier-rose peintes sur les poutres secondaires, généralement dans les espaces privilégiés de la maison.

Il n'est pas rare de voir cette toiture talonnée par un plafond en bois richement décoré et qui constitue l'objet de convoitise des vendeurs de bazar¹.

Sur les lits de branches, on posait une couche et un feuillage de palmier dattier remplacé de nos jours par le plastique. Les deux procédés assurent la même fonction : limiter les infiltrations de petites particules de terre ainsi que l'humidité. La structure est ensuite recouverte d'une terre sablo-argileuse mélangée à de la paille et à l'eau. L'opération est généralement renouvelée après le séchage de la première couche afin de bien boucher les fissures.

¹ Si aucune mesure juridique d'urgence n'est prise, les spéculateurs et les « bazaristes » dépouilleront les habitations de ces décors en bois.

31

Photo n°8: Toiture avec superposition de branches.

32

Etude du casd' Ighrem n Igoulmimn: Problématique,état des lieux,évolution et tendances.

33

Moi, j'aurais pu rester à Tabelbala. A Tabelbala on a rien, mais on ne manque de rien. C'est ça une oasis.

M. TOURNIER, 1985.

Pourquoi le patrimoine architectural en terre ? L'architecture est l'une des expressions visibles, la plus prégnante de la culture par sa tendance à livrer du sens et à symboliser. L'habitat traditionnel que la société a adapté à ses besoins de fonctionnement, d'organisation et de défense et aux rigueurs de climat présaharien, a subi et subit encore des transformations profondes dues aux nouvelles exigences de la modernité qui surgissent. Les constructions en terre sont laissées à l'abandon, mal entretenues et sujettes aux apports exogènes ; ceci est dû en grande partie à :

- (i) la privatisation des terres cultivables autrefois collectives ;
- (ii) l'effritement du sentiment communautaire ;
- (iii) l'émigration vers les centres urbains ;

- (iv) la carence en équipements et l'état de vétusté des habitations ;
- (v) l'aspiration aux constructions modernes, signe de prestige et de promotion sociale...

Cet habitat vernaculaire est de plus en plus mal vu et mal considéré par les populations concernées et les autorités de tutelle. Les constructions en terre ou en pierre sont présentées comme faisant partie de la culture de la plèbe.

La présente étude mettra l'accent sur l'état actuel des choses [situation lamentable, mais réelle de l'habitat en terre] et sur les procédés de revalorisation du patrimoine architectural vernaculaire qui reflète, en réalité, un art de construire avec des matériaux fragiles et une intégration parfaite et symbiose avec l'environnement naturel et socioculturel. Le citoyen est également devant le malaise culturel qui est de se confronter à des choix pour lesquels il n'est pas préparé. L'étude traitera aussi des moyens à mettre en oeuvre pour rendre le concerné conscient de la valeur patrimoniale de son habitat et d'en tirer profit. Il faut, ainsi, définir les motivations et les forces qui déterminent l'évolution de l'espace et des orientations qui vont avec et

34

de mettre en relation l'habitat avec les unités politiques traditionnelles et répondre aux aspirations, logiques et évidentes, de la population au confort, au bien-être et à la promotion sociale.

La conservation et la restauration - n'importe la signification donnée à ces concepts - du patrimoine historique bâti sont deux activités sujettes à deux pulsions opposées : D'une part se trouve le devoir sacré de conserver et de transmettre le patrimoine architectural des centres historiques aux générations futures, de la même façon que nous l'avons reçu de celles qui nous précédèrent. Mais, d'autre part, il faut que le centre historique, qu'il soit une ville ou un ksar, reste vivant et actif dans le but de pourvoir le cadre nécessaire aux activités et aux relations des habitants. Cette philosophie rejoint en fait les principes de développement durable tels qu'ils sont définis par la Convention de Rio.

Cependant, il ne faut pas prétendre que la conservation et la réhabilitation ne soient, par la force des choses, qu'un retour aux centres historiques, ni que le but recherché par la restauration soit de rendre les constructions à l'état « exacte » dans lequel elles sont censées être lors de leur conception. De même, il ne serait pas moins inadmissible de constater que les interventions survenues suite aux besoins actuels ont dénaturé ce qui doit être préservé en convertissant les constructions patrimoniales en de trompeuses enveloppes dont l'image apparente ne correspond pas, en fait, à ce qui est à l'intérieur.

La perspective de développement tend donc à appréhender l'environnement global en prenant en considération la complexité des relations qui lient les humains à leur espace.

Dans le cas de l'habitat, il s'est avéré que les explications et références unilatérales à partir du climat, des matériaux, de la technologie, de l'économie ou des systèmes des croyances sont impuissantes à expliquer les différentes formes que prennent les habitations et les changements qui s'y opèrent. La forme de l'habitat, comme l'a signalé A. RAPOPORT, est avant tout *culturelle*, c'est-à-dire *complexe*. Il distingue entre les facteurs déterminants et les facteurs modifiants comme le climat et les matériaux. Ce qui est déterminant, c'est le type de réponse que l'on donne aux

besoins, non les besoins eux-mêmes. Ce qui rend opportun, au moment même où l'architecture vernaculaire tend à tomber en désuétude devant les constructions industrielles, d'en analyser les caractéristiques et d'en tirer profit dans les projets futurs

d'aménagement et d'urbanisme parce que le phénomène d'évolution est irréversible et s'opère partout dans le temps et dans l'espace. Dans ce cas précis, l'homme de la culture a son mot à dire car du moment où certaines décisions concernant l'aménagement impliquent des jugements de valeur, elles sont culturelles.

36

Chapitre I : Présentation du cadre naturel et humain

La présentation du cadre naturel et humain d'Ighrem n'Igoulmimn ne serait en fait significative que si elle s'insère dans une présentation globale de la région sud-est. Nombreux sont les critères épistémologiques qui lient l'étude d'un produit (ici le ksar) à ses conditions naturelles, politiques, sociales et culturelles de production afin d'en sortir les rapports de détermination, et par conséquent sa signification réelle.

Cette présentation servira à examiner les insertions de l'humain dans le milieu naturel. Certes, l'évolution humaine est régie par une longue libération des contraintes naturelles, mais le facteur naturel n'en est pas le seul. L'homme, pour reprendre une idée de Karl Marx et de Friedrich Engels, se trouve en face d'**une nature qui est historique et d'une histoire qui est naturelle**. Il est inadmissible, donc, de dissocier nature et histoire comme il l'est pour les sociétés humaines et leurs milieux naturels.

1- Cadre naturel

1-1 Localisation du site

Le ksar d'Igoulmimn est une localité du Cercle de Goulmima dont celui-ci tire son nom, à un kilomètre de la route nationale RP 32 qui traverse le village qui est le centre administratif et urbain. Le Cercle de Goulmima appartient à la province d'Errachidia, elle-même partie de la région économique centre-sud avec la wilaya de Meknès et la province de Khénifra (Cf. **annexe : 1**). Sa superficie est de 59 585 km² au sein d'un ensemble régional s'étendant sur 79 210 km² (11% du territoire national). Le taux d'urbanisation est 41.4% (15% pour Errachidia).

L'édifice fait partie d'un ensemble de ksour-s disséminés le long de la palmeraie du Bas-Ghéis. Parmi eux on distingue Ayt Ihya ou Atman, Maggaman, Ighergher, Tughza, Ayt Moch...

37

Sa position géographique le place au milieu de l'oasis au pied d'une montagne calcaire abritant les signes d'une présence humaine ancienne mais non encore élucidée. Elle lui permet de communiquer avec les voies de Oultourug et Tafilalet, de Ferkla et des districts du Moyen et du Haut-Ghéis (**annexe : 2**).

La situation géographique du site lui est attestée historiquement d'après les informations rapportées par Ch. De Foucault lors de son passage dans la région. Ce passage coïncidait avec l'occupation du site par Ayt Merghad.

1-2 Caractéristiques

La connaissance du relief général de la région et de ses caractéristiques constitue une démarche méthodologique nécessaire pour la compréhension des facteurs qui mettent en relation un produit avec ses conditions de production et pour la mise en évidence des facteurs de conservation et d'exploitation. Un groupe social détient une maîtrise dans un domaine précis soit par manque de compétence dans un autre soit grâce à l'apport du milieu géographique. D'un autre côté, le contexte social peut entraver la réalisation et l'adoption d'une technique (ou d'un savoir) bien qu'elle apparaisse plus avantageuse. C'est la notion du **milieu favorable**. Nature et société sont deux données qui interviennent dans le produit culturel et dans sa maîtrise.

La présentation des caractéristiques permettrait , donc, de mesurer le poids des ressources et des contraintes exercées par le milieu naturel. Dans un milieu hostile, les contraintes sont lourdes et la créativité se trouve réduite à ses domaines d'hostilité moindre.

La région centre-sud intègre un ensemble de zones naturelles diverses :

- la plaine de Saïss couverte par endroit de « tirs » -sol parfaitement propice à l'agriculture- du plateau central ;
- le Moyen-Atlas ;
- la haute vallée de la Moulouya (grande dépression) ;
- la partie est du Haut-Atlas central avec quelques sommets tels Ayachi (3700m) et Imilchil (à plus de 2500m) ;

38

- la plate-forme saharienne qui est un plateau à couverture sédimentaire (1000m de hauteur) et recouvert de sable dans certaines zones.

Ighrem n Igoulmimn appartient géographiquement à la zone présaharienne de la région sud-centre, au versant sud du Haut-Atlas oriental et au nord de la chaîne de l'Anti-Atlas, le Gnat. La zone est montagneuse par excellence tandis que le site est sis sur un plateau de terres irrigables.

Les Haut-Atlas central et oriental présentent dissymétriquement des étages bioclimatiques différents : du climat de haute montagne au climat aride. L'étage saharien caractérise la zone d'étude. La pluviométrie dépend des étages bioclimatiques ; les versants nord-ouest reçoivent plus de 900mm des précipitations tandis que la frange sud-est en reçoit 300mm seulement. De vastes surfaces au sud d'Errachidia bénéficient de moins de 100mm par an.

Les neiges de l'hiver sur les monts de Bourouh et de Baddou ainsi que les précipitations violentes alimentent les cours d'eau qui se sont frayés des passages qui s'élargissent au niveau de la plaine comme à Goulmima. Cette eau et celle des sources ont permis l'épanouissement d'un chapelet d'oasis depuis la haute montagne [cette source de vie était à l'origine de nombreuses guerres locales]. Les cultures se limitent aux céréales, à l'arboriculture, au palmier dattier et à la luzerne pour l'élevage qui est omniprésent.

Les jardins clôturés (ourtan) qui font la fierté du paysan regorgent d'arbres fruitiers qui accaparent tous ses soins : il y cultive les figuiers, la vigne, l'abricotier, le grenadier, l'olivier, le palmier dattier en plus de quelques légumes de première nécessité. Ce sont ces mêmes produits qui avaient assuré le maintien des rapports d'intérêts commerciaux et de complémentarité verticale entre le Nord et le Sud, entre l'oasis et la montagne. Le déferlement des produits se fait dans les deux sens. Ces échanges qui ont lieu le jour de souk sont assurés par des camionneurs et des muletiers. Ils comprennent également les outils confectionnés par les artisans et les objets de la vie quotidienne. Ces rapports de complémentarité s'ajoutent au sentiment de l'appartenance à une origine commune ou à un groupe fédéré pour solidifier l'unité socioculturelle à laquelle appartient la population du ksar.

39 Les contacts étaient et sont fréquents dans toutes les localités qu'ont occupées les Ayt Merghad dans leurs conquêtes des vallées du sud. Ainsi réapparaît encore une fois l'intérêt de l'apport de la position géographique et de l'histoire dans la compréhension de la fonctionnalité de l'édifice.

Le climat de la région est continental avec un écart de température important. Cependant, la construction en terre semble avoir résolu, pour une partie, ce clivage.

Le climat imprègne également le mode de vie des habitants et l'exploitation de l'espace habité. Les vestibules d'en bas sont occupés pendant la période chaude pour leur fraîcheur, tandis que le foyer de la cuisine « almessi » abrite les longues nuits de l'hiver. A part l'oasis de Goulmima, le couvert végétal est très pauvre. Le contraste est frappant entre la végétation verdoyante de la vallée et la nudité criarde des plateaux et des montagnes. Sur Metlawt et Tana se dressent encore quelques arbres, derniers vestiges d'une présence forestière aujourd'hui évanouie.

Photo n°9: Sources d'eaux Tifounassine qui alimentent la localité de Goulmima.

Source : Carte postale.

40

L'eau, qui n'a jamais manqué pour Ighrem n Igoulmimn, est obtenue grâce au procédé traditionnel qui consiste à construire des petits barrages « uggug » qui permettent d'acheminer l'eau par un système de canalisation vers les champs. La distribution de l'eau est régie par des procédures institutionnalisées par l'assemblée de la localité.

2- Données historiques

..., la survie collective exige que les hommes se donnent une organisation capable de coordonner l'exploitation en fixant les droits et les tâches de chacun et en veillant à la perpétuation des ressources .

In *Éléments d'ethnologie* (sous la direction de R. Creswel.)p.55

2-1 Historique de la région

La constatation évidente à propos de la région est l'agitation de son histoire souvent jalonnée par des événements, souvent décisifs. Les informations reposent sur l'oralité qui marque la culture rurale en particulier. La dimension historique manquerait donc d'objectivité. Le dit manipulé véhicule les intérêts, donc l'idéologie du groupe soumis à l'enquête. La mémoire collective ne retient que ce qui l'arrange, d'où la difficulté de saisir la validité de chaque renseignement. Cette difficulté éprouvée à remonter aux sources historiques amène à considérer les études de faits et d'états de faits dans la recherche de leur cadre naturel, de leur valeur économique et de la place qu'ils avaient occupée dans l'histoire.

Concernant la période préhistorique, la région du Maroc oriental à laquelle appartient Ighrem n Igoulmimn, n'a connu aucune prospection ni fouille. Des gravures rupestres existent bel et bien un peu plus au nord à Tizi n Tighlist, des nécropoles protohistoriques sont découvertes au sud à Taous mais rien n'est encore entrepris pour la localité.

41

La région fait partie de la zone qui a connu des populations très anciennes dont témoignent encore les représentations sur les rochers éparpillées ici et là depuis le Hoggar jusqu'aux Haut-Atlas et Anti-Atlas occidentaux.

Pendant l'Antiquité, elle fut mentionnée pour signaler les deux expéditions militaires romaines : celle de Suetonius Paulinus en 42 J.C. et celle de Hosidius Gela l'année d'après. Il est encore incertain que ces expéditions aient vraiment atteint le Tafilalet.

Sur un fond de peuplement Sanhadja berbère est venu se greffer dans la période comprise entre l'invasion arabe et le 10^{ème} siècle des berbères zénètes arrivés des plateaux de l'oriental. Ils occupèrent le nord du Moyen-Atlas, la Moulouya moyenne, les alentours de Fès, Meknès et le Tadla.

L'arrivée des arabes, surtout des arabes maaqil dont on peut dater l'arrivée – leur infiltration commencèrent à la fin du 12^{ème}-début 13^{ème} siècles -, provoqua des bouleversements dans la région en imposant leur tutelle aux populations locales et en entrant dans des rivalités avec les groupements berbères nomades. Leurs déplacements étaient volontaires ou forcés.

En résumé, les peuplements de la région la balayèrent du sud-est vers le nord-ouest, renforcés par les déplacements dans la même direction des tribus fondatrices de quelques dynasties marocaines ou ayant marqué l'histoire par leur hostilité au pouvoir central. Le même itinéraire, dans le sens inverse, était emprunté par les sultans pour faire face aux agitations confédérales ou tribales du sud.

La confusion des données et le caractère limité des informations concernant la ville de Sijilmasa et toute la région de Tafilalet ont marqué les époques médiévale et récente. Cette confusion serait due à l'opposition traditionnelle entre le « pays du Makhzen » contrôlé par le pouvoir makhzénien et le « pays de siba » (dissidence) lui échappant. Les régions de Ziz et de Ghéris ont vu se déplacer des populations vers le nord : Ayt Seghruchn, Ayt Ndir, Ayt Sadn, Iguerwan...La vallée de Ghéris était une de leurs étapes migratoires.

42

La poussée des Ayt Atta vers le Haut-Atlas oriental s'était confrontée à la présence de la confédération des Ayt Yafelman constituée en 1645 sous l'égide de la zaouïa de Dila.

Les 18^{ème} et 19^{ème} siècles étaient ceux de conflits entre les deux formations tribales pour l'occupation définitives des districts de Ghéris. En 1908 (bataille de Boudnib) le conflit cessa pour constituer un front commun contre la présence française. Les deux guerres de Bougafer (25 mars 1933) et Baddou (26 août 1934) en sont les témoignages.

Il est à signaler que l'étude des déplacements des populations peut contribuer à l'étude des origines de l'habitat en terre. Vu que les mouvements se sont opérés du sud-est vers le nord-ouest, il est possible de supposer que les populations –tribus, fractions ou familles- habitant ou ayant partagé le même espace emmènent avec elles leur héritage architectural, d'où l'élargissement progressif de cette architecture.

D'autre part, la superposition des occupations diverses et hétérogènes due aux migrations, alliances, confrontations, protections a créé un modèle architectural qu'on peut qualifier d'hybride –eu égard de tout jugement de valeur- et qui témoigne de la superposition cumulative des arts de construire.

Les déplacements permettraient, donc, une homogénéisation de l'architecture traditionnelle sur un territoire relativement immense caractérisé par des turbulences socio-économiques et politiques.

2-2 Historique du site

Le peu de renseignements sur l'Ighrem dont nous disposons relève de la tradition orale. Aucune date n'est avancée quant à sa fondation, cependant, il est probable qu'elle

remonterait au-delà de trois siècles. La seule chose dont la mémoire collective se souvient, c'est qu'il est construit par des populations noires qui, historiquement et archéologiquement, sont très anciennes dans les zones sahariennes.

43

Brièvement, la famille Ayt Sdi Youssef a joué un rôle important dans l'occupation du ksar. C'est elle qui avait facilité aux Ayt Atta, et aux Ayt Merghad par la suite, l'accès au site, tandis qu'en ce moment les conflits avaient fait rage dans le Haut et Moyen Ghéris. La finalité de ces guerres est de contrer et de déloger les Ayt Atta des districts de la vallée. Ch. De Foucault a rapporté la défaite de ceux-ci à Tilwin, localité au sud de Goulmima, et ce au printemps de 1883.

L'investissement du ksar de Goulmima en suivra en 1898 pour être définitivement occupé par Ayt Merghad. Néanmoins, il est capital de signaler les autres groupes résidant dans le monument : iqbliyen (population négroïde) qui sont démographiquement plus nombreux, les chorfa-s et les juifs qui ont tous émigré. Le social est le seul critère qui fait que l'on associe directement les Ayt Atta et Ayt Merghad à l'occupation du ksar. Ils y ont accédé en tant que maîtres et protecteurs des populations autochtones.

44

Chapitre II : Présentation architecturale de l'édifice

L'ethnologue procède en général par enquête. Il interroge, écoute : Face à une cérémonie ou à une technique, il regarde d'abord, questionne ensuite. Ici la réalité sensible est spontanément audio-visuelle.

J-P. OLIVIER DE SARDAN.

Où va le cinéma cinématographique ? Ethnographie, n°65.1971.

1. Le site

Dans les régions présahariennes, la vie des hommes et des animaux est instinctivement liée à la présence des points d'eau dont toute chose dépend. Les productions techniques et culturelles portent en elles les traces de cette dépendance de la nature.

Le choix du site pour la construction d'Ighrem n Igoulmimn se trouve, par conséquent, une réponse aux exigences naturelles –ici la situation par rapport à l'oued et aux sources-, et socioculturelles telle –à titre d'exemple- la volonté de se défendre, de préserver son intégrité sociale et territoriale. Le ksar est édifié dans la palmeraie même de Goulmima, contrairement aux ksour-s de Dra construits sur des terres périphériques hors du périmètre de la bande irriguée et cultivée.

La présence ancienne de dépressions ayant accueilli des petits lacs (aguelmam, pl. igoulmamn) à qui l'Ighrem doit son nom, semble être la raison du choix de l'emplacement. Non loin, à 500m approximativement, coule l'oued et sur l'autre rive se dressent de nouvelles habitations des nomades Ayt Merghad qui, par choix ou par contraintes, se sont sédentarisés sur ces lieux¹. Il affecte donc une forme irrégulière répondant aux dépressions du relief sur lequel il est bâti, mais il reste fidèle au tracé de principe pour les bâtiments en terre.

¹ Cf. A. SKOUNTI. Le sang et le sol : Les implications socio-culturelles de la sédentarisation...op.cit.1995

45

Si l'on considère uniquement le facteur stratégique, on peut penser à première vue que le ksar était sujet aux raids de l'ennemi qui pouvait prendre position soit dans les champs soit à partir de la rivière toute proche. L'emplacement semble avoir été le

résultat d'un choix défensif dont ont témoigné les événements et les difficultés d'accès à l'intérieur de la citadelle. D'un côté il y a l'efficacité constructive des murailles et des remparts bien hauts et bien gardés, de l'autre, il y a les multiples lieux de garde et d'alerte comme la tour de guet isolée à la limite des champs et qui domine la région d'où peut provenir une éventuelle attaque. Cette tour est actuellement détruite par un particulier insoucieux de sa valeur historique et patrimoniale. Il est à signaler la présence d'une autre tour, actuellement en ruine, surplombant l'oasis.

L'emplacement paraît être bien choisi dans la mesure où le réseau d'irrigation passe à côté du portail nord. La *seguia* répond aux multiples besoins de la vie quotidienne de la population. Les jardins clôturés offrent une deuxième enceinte pour le ksar. L'effort de réflexion s'était concentré autour de l'appropriation de l'eau ; le système d'irrigation traditionnel est le résultat d'un effort ingénieux. Une autre exigence naturelle aurait certainement intervenu dans l'emplacement : L'oued Ghéris est réputé pour ses crues débordantes, parfois catastrophiques ; la construction de l'édifice sur l'un de ses bords serait risquée. Si le choix s'était porté sur la rive gauche au pied de la montagne, cela entraverait toute liaison avec les champs, les canaux d'irrigation et Tizi n Imnayn (col des cavaliers) qui est actuellement le centre administratif et économique et par lequel se faisait la liaison avec les autres localités.

2. La composition de l'édifice

La nature humaine n'est pas une, sa production culturelle aussi. Il y a, certes, des ressemblances et des convergences entre deux objets, deux techniques ou deux productions sans être par la force et la logique des choses engendrées par les liens historiques et culturels des groupes qui les emploient ; et si lien il y a, la logique interne qui gouverne un fait ou un ensemble de faits est la même pour tous les cas.

46

Ighrem n Igoulmimn [431 foyers¹] affecte une forme reflétant une adaptation au terrain (voir plan en **annexe : 3**). Les habitations sont entourées d'une muraille d'enceinte très haute flanquée aux angles de tours. Celles du versant sud sont en ruines. L'entrée principale est, elle aussi, flanquée de deux tours² -les plus hautes du sud marocain d'après Ch. De Foucault. Les tours s'élèvent en se rétrécissant et donnent l'impression d'un tronc de pyramide. Ce rétrécissement est une caractéristique logique de l'architecture de terre qui assure une assise solide pour l'élévation. L'épaisseur des murs est plus grande à leur base. Ceux des façades sont percés de meurtrières étroites et de postes de vigie.

Les deux portes d'entrée séparées par un vestibule, la mosquée et ses dépendances, la cour d'entrée et les boutiques – le tout constitue l'espace public - semblent avoir accaparé le soin du constructeur et traduisent l'aspect défensif et communautaire de l'édifice.

Photo n°10: Tours d'entrées et minaret. Goulmima

¹ J. HENSENS. « Urbanismes et architectures du Maroc ». a+u, n°5.

² Malheureusement, une des tours s'était effondrée et avait causé la mort d'un habitant. Par mesure de sécurité, la seconde tour a été démolie. La localité en a construit deux autres, élancées, mais sans la même attraction esthétique.

47

Les accès sont larges et hauts. Un vestibule garni de banquettes et abritant la forge et la demeure du gardien est aménagé entre les deux portes. Celles-ci fermées, le vestibule servait de lieu de réunions à huis clos en période de guerre.

Les banquettes servaient à l'hébergement des transitants et voyageurs « injda » qui, parfois et par mesure de sécurité passent la nuit dans le vestibule d'entre les deux portes. La garde et la surveillance sont léguées au portier-gardien qui en assume la responsabilité. La deuxième porte donne sur une large cour nommée « tamerdout », sorte d'agora publique autour de laquelle sont aménagés quelques petites boutiques et un fondouk (caravansérail).

La mosquée donne, elle aussi, sur cette cour à partir de laquelle part la voie principale [le decumanus maximus d'E. LAOUST¹ qui, avec H. TERRASSE² cherchaient à tout prix une origine romaine pour le ksar] menant à la porte Nord-Est et au Mellah qui est une adjonction visible archéologiquement et dont se rappelle encore la mémoire collective.

De la même cour partent également deux ruelles bouclant jadis un circuit et permettant au gardien de contourner le ksar ; c'est une maîtrise parfaite de l'espace.

Cet itinéraire n'est plus complet dans sa partie Ouest par la suite de l'expansion de l'habitat et l'exploitation intense de l'espace. De la rue principale orientée sud-nord partent des ruelles secondaires menant aux portes des habitations : Ceci constitue l'aspect urbain d'un habitat réputé être spécifique au milieu rural.

Ces voies transverses sont couvertes par des constructions qui, à des intervalles, laissent échapper une lumière assez suffisante pour les éclairer. Les trois constructions couvrant la voie principale servent en plus d'habitation à assurer la surveillance, surtout si l'on constate qu'elles sont pourvues de petites fenêtres sur les deux faces. L'étroitesse et l'obscurité des ruelles répondent à une nécessité fonctionnelle : s'opposer à la rudesse et la rigueur du climat présaharien. En outre, les contraintes techniques justifieraient ces aspects architecturaux.

¹ E.LAOUST. « L'habitat chez les transhumants du Maroc Central... » op.cit.

² H. TERRASSE. *Kasbas berbères de l'Atlas et des oasis*. Paris : Ed. des Horizons de France, 1938.

48

Quant aux abords de l'Ighrem, il est à souligner la présence :

- Des écuries encloses de murettes et dotées de mangeoires ;
- Des aires à battre nivelées et munies de perches au milieu pour le foulage et le dépiquage. Au-delà de ces aires s'étalent des champs, des jardins et des demeures, résultat d'un développement extra-muros.
- Une fontaine publique au devant du ksar appelée « tandouft ». C'était un puits public protégé par une construction en terre actuellement bétonnée et convertie en fontaine alimentée à partir du réseau d'eau potable ;
- Un cimetière ancien clôturé qui s'étendait autrefois jusqu'aux actuelles aires à battre.

Si l'on juge par la superficie de ce cimetière, on peut remonter l'occupation de l'Ighrem, ou plus sûrement de l'emplacement, à une époque très ancienne.

3. L'espace religieux : la mosquée

La mosquée ou « timzguida » en amzigh est la première construction qui apparaît à la droite dès qu'on accède à la cour, manifestation apparente et symbolique qu'on relève dans les comportements culturels des marocains. Les espaces collectifs, dont la mosquée, s'articulent autour de la grande cour, espace distributeur des fonctions par

excellence et point de carrefour ajoutant ainsi un autre trait qui est cette fois-ci urbain à l'architecture de l'édifice (**annexe : 4**). La mosquée d'Igoulmimn est dotée d'un minaret de même hauteur que les deux tours d'entrées, sans toutefois, porter d'ornements. Trois entrées assurent l'accès à l'intérieur ; la principale, celle de l'Ouest, donne sur la nef axiale menant au mihrab. On y accède par la grande cour. La deuxième, celle du sud, donne sur les dépendances de la mosquée avec lesquelles elle communique. On y entre par la rue de ronde est. C'est à partir d'une ruelle transverse qu'on atteint la troisième porte qui permet aussi l'accès à la salle des ablutions et de la toilette mortuaire. Pour éviter la place publique (lieu profane) et la salle des prières (lieu sacré), la voie transverse est utilisée pour acheminer les morts vers la salle de la toilette mortuaire, elle permet également aux femmes de puiser

49

l'eau du puits sans approcher la salle des prières, lieu habituellement non fréquenté par elles.

Les dépendances de la mosquée sont :

- ✓ Un puits qui fournit l'eau nécessaire pour les ablutions et la consommation locale. Pour sa fraîcheur et sa situation près du puits, une petite banquette est aménagée pour recevoir les morts en attendant d'être lavés et ensevelis.
- ✓ Un foyer sur lequel est suspendu par une chaîne un grand chaudron de cuivre « tanast ».
- ✓ Dix petites alvéoles pour les ablutions premières, bien disposées l'une en face de l'autre, sans portes, mais leur obscurité empêche de voir l'occupant de la cellule d'en face. Elles servent également pour des bains publics.
- ✓ Ces ablutions sont complétées par une toilette sommaire de part et d'autre d'un bassin équipé, à l'instar des cellules individuelles, d'une rigole permettant l'évacuation des eaux usées.
- ✓ Une école coranique à laquelle on y accède par la deuxième porte mentionnée antérieurement.
- ✓ Un fondouk.
- ✓ Une terrasse dont l'escalier donne sur la cour principale.
- ✓ L'accès au minaret se fait à partir de la terrasse.

Du point de vue ornemental, rien ne distingue la mosquée des autres constructions. Néanmoins, elle retient l'attention par son aspect spacieux, son entretien, ses gros piliers et sa fonctionnalité. Rien avoir avec les petites mosquées sans aucune attraction architecturale.

La valeur effective et symbolique de la « maison de Dieu » se manifeste les jours de fêtes religieuses et lors de la prière commune de vendredi. C'est aussi la mosquée qui reflète l'importance du ksar.

50

Chapitre III : Etat des lieux ; évolutions et tendances

La tradition qui ne serait pas optimiste et évolutive marquerait la fin d'une culture.

Revue a+u. p.21

L'habitat traditionnel et collectif est remplacé par de nouvelles constructions formant soit des agglomérations soit des demeures individuelles isolées. Qu'en est-il du tissu architectural de la localité d'Igoulmimn et quelles sont les causes d'un tel éclatement ?

1. Etat actuel du tissu urbain

A l'instar de la quasi-totalité des localités rurales du Maroc, celle d'Igoulmimn, en parfaites mutations économiques, sociales et culturelles, reflète la coexistence de trois styles d'architectures qui témoignent du clivage entre les différentes tendances :

- (i) un style traditionnel en perpétuelle dégradation et à la recherche d'un prestige perdu ;
- (ii) un style moderne d'inspiration urbaine et qui a gagné du terrain ;
- (iii) un style intermédiaire traduisant le phénomène d'acculturation et qui témoignerait d'un échec dans l'assimilation des emprunts.

1-1 Le style traditionnel

Menacé suite à l'abandon et au désintérêt dont il est l'objet, le style traditionnel représente un des derniers témoins tangibles de la société qui l'a produit. Il porte en lui un art de construire qui avait eu son prestige et son secret. C'était une tradition vivante et qui marque une continuité entre le présent et le passé. Son seul malheur, elle dégénère à l'instar des structures sociales et des comportements culturels qu'elle véhicule.

Peu sont les maisons qui sont en ruines à l'intérieur d'Ighrem n Igoulmimn, mais sont de plus en plus nombreuses celles qui revêtent un aspect bétonné qui défigure le paysage traditionnel.

51

L'art et la technique de la construction du ksar sont actuellement oubliés ; les motifs décoratifs ne sont pratiquement pas repris dans les maisons. L'avantage de l'habitat traditionnel réside dans son adaptation avec son milieu subdésertique ; son inconvénient est son incapacité à adapter toutes les fonctions urbaines nouvelles.

L'Ighrem présente un exemple partiellement réussi de rénovation : espaces collectifs entretenus, voies dallées, électrification, eau potable alimentant la fontaine, etc. Etant un espace clos, entouré de murailles et flanqué de tours, le ksar correspond à une distribution de l'espace répondant à la volonté d'exploiter la moindre parcelle. Les espaces publics sont gérés par l'assemblée de la localité ; les privés comportent les maisons familiales : c'est le domaine de l'appropriation.

Chaque famille y possède son logement. Une telle distribution reflète l'image du groupe social qui y vit. Les quartiers sont appelés par les noms des lignages qui ont participé à la conquête de l'Ighrem : Irbiben, Ayt M'hmed, Ayt Boulman, etc., sans oublier la ruelle et le quartier des Ayt Hdiddou (tribu confédérée aux Ayt Merghad) et le quartier des Ayt Sdi Youssef (ancienne famille qui a permis aux Ayt Merghad de déloger les Ayt Atta).

Curieusement, ce sont seuls les quartiers d'Irbiben et des Ayt Hdiddou qui ont leurs portails se refermant la nuit. Les premiers constituant une minorité, les seconds les représentants d'une tribu alliée ; il est nécessaire de les protéger au sein même du ksar afin d'éviter toute injustice envers le minoritaire et l'ami. Il y a donc une part du statut social, du critère généalogique et de la consanguinité qui détermine l'appartenance ou l'appropriation de l'espace.

Ci-après une reprise schématique des différentes organisations spatiales des habitations anciennes en terre :

52

Organisation spatiale des habitations anciennes en terre dans le Maroc présaharien.

Légende.

V : vestibule

P : palier

B : enclôt –bêtes

: annexes

Ch. : chambre

I : invités

F : foyer

R : réserves

E : étage

T : terrasse

C : cour

/// : escaliers

entrée

54

1-2 Le style moderne

C'est le style qui correspond à la dominance des familles nucléaires et aux innovations de l'architecture dite moderne.

En général, le nouvel habitat est :

- hors de la palmeraie ;
- sis sur des terrains villageois sans valeur agricole ;
- à propos duquel les conseils des localités font intervenir dans la distribution

des lots à bâtir la tradition, la formation sociale, le statut économique, l'intérêt collectif...¹

Le nouvel habitat dans la localité d'Igoulmim ne présente aucun de ces aspects. Les demeures sont dans la palmeraie sur des champs d'irrigation sans nécessité de constituer une agglomération. Aucun facteur mentionné ci-dessus n'intervient dans le choix de l'emplacement. Tout est laissé à l'initiative individuelle selon le principe fondamental : ***l'égalité et la liberté d'accès aux ressources personnelles est la base de la gestion du territoire.***

La construction sur les ressources agraires, bien souvent limitées, constitue une absurdité si un complément indispensable manque. La population locale a très tôt trouvé ce complément dans l'émigration et, surtout, dans des fonctions au sein des administrations. Au fil des jours, il y avait une régression de la fonction d'habitation d'Ighrem. L'habitant veut quitter le ksar, abandonner l'étroitesse des lieux, échapper au contrôle social (même partiellement), séparer l'habitation familiale et celle des bêtes...

Ainsi les nouvelles habitations sont devenues désormais un reflet du statut socio-économique de son propriétaire et un moyen d'expression de la réussite sociale. La construction en terre, symbole de prestige de jadis n'est aux yeux de la population que lieu et symbole de la pauvreté.

¹ H-J. BUCHNER. "Types récents d'habitat oasien en remplacement du qsar. Le Maroc : espace et société. Actes du colloque maroco-allemand de Passau 1989. Passau :1990.pp.23-26.

55

Pour des cas non semblables, il faut expliquer la forme du nouvel habitat en fonction de la répartition originelle de la population. L'enquête doit vêtir des aspects divers :

- ❖ Schéma d'occupation.
- ❖ Modalités d'occupation et de partage du terrain.
- ❖ Infrastructure ancienne et nouvelle.

Chez Ayt Toudghaï et à Igoulmimn, la liberté est laissée à l'initiative individuelle, d'où la dispersion. Chez Ayt Atta, le principe adopté réside dans la fidélité au droit coutumier par l'occupation collective de l'espace, d'où une certaine planification ordonnée en des lots égaux.

La méthode d'analyse consiste à mettre en évidence **la logique interne qui gouverne un fait ou un état de fait précis.**

1-3 Le style d'acculturation.

A propos de ce type, J. HENSENS a remarqué que « *l'art hétéroclite représente ce qu'il y a de plus avancé, quoi que, de plus laid, dans la perspective d'évolution de l'architecture marocaine. C'est à partir de là qu'il faut attendre que s'opère une mutation qui combinerait de façon satisfaisante la tradition et les techniques nouvelles* »².

Il est le résultat premier d'un éclatement qui a affecté l'Ighrem. Il correspond à une construction à la hâte qui n'aurait pas respecté les normes de l'architecture mère et qui aurait eu des difficultés dans l'assimilation d'emprunts étrangers.

Photo n°11 Exemple des maisons de style d'acculturation adossées à un bâtiment ancien.

¹ H-J. BUCHNER. " Types récents d'habitat.. ».op.cit.1990.

² J. HENSENS. « Urbanisme et architecture du Maroc ». a+u, n°5. Rabat,1967.p.21

56

L'édifice, dans sa forme interne authentique, s'est maintenu par endroit et s'est densifié. Certaines maisons intra-muros ont été refaites dans des techniques améliorées ou selon des procédés modernes, malheureusement, pour la plupart défiguratifs. L'architecture d'ensemble a subi des transformations tellement grandes tel le percement de la muraille au niveau des maisons situées sur la bande périphérique, d'où l'extension extra-muros, l'apparition de nouvelles portes et l'abandon progressif de la porte d'entrée ainsi que les équipements collectifs de la partie centrale. L'habitat est devenu à fonctionnement annulaire et a instauré des relations nouvelles entre les milieux intérieurs et extérieurs. L'enceinte prise en sandwich disparaît de la vue de l'ensemble et perd sa fonction première. La construction est devenue hybride.

Psycho-socialement, cet état s'était manifesté au cours d'un processus évolutif des habitants subissant une rupture au niveau culturel et social ; conséquence d'une acculturation non maîtrisée.

2. Raisons d'éclatement de l'habitat

L'éclatement de l'habitat est une conséquence logique de l'effritement des structures traditionnelles, des apports de la vie urbaine, de la prééminence de l'économie monétaire et de la pression démographique. Les raisons sont, en effet, multiples : historiques, culturelles, socio-économiques et politiques.

A l'Ighrem n Igoulmimn, l'habitat collectif, même s'il est encore fonctionnel, cède le terrain aux demeures individuelles. La distribution de l'espace collectif et privé a changé avec la dégénérescence des structures sociales. Le ksar est intégré à la banlieue du centre administratif de la ville de Goulmima. Les interventions de l'assemblée de la localité sont réduites et soumises à l'approbation de la Municipalité.

L'éclatement de l'espace intérieur est représenté par de nombreux signes : le gonflement interne, la conversion de la fonction des espaces, l'exploitation spatiale du chemin de ronde, l'ajout de nouvelles constructions à l'enceinte extérieure pour la plupart en béton, réutilisation d'étables à des fins d'habitations, réhabilitation des 57 tours pour les mêmes fins, accollement de la nouvelle habitation avec l'ancienne et un jardin proche, même la cour des mariées –espace collectif pour les festivités de mariage- est devenue des étables intérieures.

Il y a certainement des logiques internes qui ont favorisé ces changements. Il est inutile de juger la valeur de ces changements pour l'instant, l'essentiel est d'en savoir pourquoi et comment. A. LEROI-GOURHAN s'est rendu compte que « ...si l'on admet que le groupe emprunte ses traits techniques à l'extérieur, on pose une série de questions nouvelles, l'adoption ne pouvant se faire, dans n'importe quelles conditions, mais dans un état déjà favorable du milieu intérieur »¹.

Le milieu intérieur était-il vraiment favorable à ces emprunts et, par la suite, à l'éclatement ? Quelles en sont les véritables explications ?

2-1 L'explication démographique

A première vue, l'éclatement de l'habitat à Ighrem n Ighoulmimn n'est pas aussi avancé qu'on le pense même si les superficies envahies par le nouvel habitat sont très importantes et le processus de construction très actif. La raison réside dans le dynamisme et la fonctionnalité du ksar. Il n'a jamais souffert du manque d'habitants.

Il est devenu actuellement une étape nécessaire pour toute famille venue d'ailleurs – surtout de la haute montagne- afin d'y louer ou d'y acheter une demeure suite à la volonté de se sédentariser, d'échapper aux infamies de la sécheresse ou d'intégrer un milieu de plus en plus urbanisé et moderne dans leur conscience. Un important effectif de la population avait quitté l'ensemble collectif pour habiter actuellement dans des maisons isolées sur des champs de culture. Cela serait-il dû à la croissance démographique ? Certainement oui, en partie.

Un édifice d'une grande ampleur ne peut supporter la croissance rapide de la population. La régulation qui se faisait par les guerres et les épidémies n'est plus.

Mais, réellement, la pression démographique ne pourrait, pour elle seule, expliquer le phénomène de l'éclatement. L'abandon des anciennes demeures semble s'agir

¹ A. LEROI-GOURHAN. Milieu et techniques. Paris : Albin Michel, 1945.

58

d'une décision volontaire qui a ses propres raisons d'aisance et de prestige social.

Le seul attachement qui lie encore l'habitant, aux yeux du reste de la population, à sa demeure dans l'Ighrem est la pauvreté. La pauvreté de la personne et du lieu aurait tranché dans la persistance des deux. Le « surplus » démographique existe, certes, mais il y a une place pour un démuné au milieu des autres.

Toute explication, à elle seule, ne peut expliquer le phénomène. Il faut lui en trouver d'autres ailleurs.

2-2 Les raisons logiques du mode d'habitat traditionnel

Les maisons en terre sont génératrices d'un confort thermique, mais est-il suffisant pour perpétuer tout un art et toute une tradition ancestrale ? Les anciennes structures d'habitat sont ressenties par la suite (au contact de l'urbanité) comme un inconvénient.

La part des structures anciennes interviendrait dans l'étroitesse des allées et des voies, l'état architectural devenu menaçant de la maison, les retombées parfois néfastes de la pluie souvent torrentielle, la recherche d'un prestige tant voulu, les caractéristiques positives qu'offre l'habitat « moderne » comme solidité, plan maîtrisé, intégration facile des moyens d'aisance et du prestige ; ceci sans oublier l'opportunité d'échapper au contrôle social et aux contraintes d'une vie commune et communautaire.

C'est le souci de tant de gens. Ni l'électrification du ksar ni son alimentation en eau potable ne peuvent ni satisfaire le vœu ardent de gagner une place dans l'échelle sociale ni empêcher l'abandon progressif des anciennes habitations.

Photo n°12: Bâtiment en ruine après son abandon.

59

2-3 Les structures et liens traditionnels affaiblis

Cet affaiblissement est déterminant historiquement dans l'éclatement de l'habitat traditionnel en général du fait que théoriquement et pratiquement « *c'est la transformation des structures sociales qui doit précéder la transformation des structures urbaines* »¹.

Comme toute production humaine et comme expression d'une créativité individuelle et collective, l'habitat traditionnel est régi par des normes sociales et culturelles qui lui sont propres. La réduction, même partielle, ou l'affaiblissement de ces normes seraient le déclenchement automatique et logique d'un processus de transformation de l'habitat. C'est une part du principe de cause à effet. Cl. Lévi- Strauss disait à propos de la ville qu'elle est à la fois objet de nature et sujet de culture, individu et groupe, vécue et rêvée, c'est la chose humaine par excellence².

La société rurale marocaine a subi dès la pénétration française de nombreuses mutations et transformations. Le mode d'habitat en est un cas expressif.

Les Français croyant protéger le faible au nom des droits de l'Homme avaient fortement bouleversé les structures tribales et lignagères en place. En voici le témoignage d'un officier des Affaires Indigènes :

« Les premiers d'entre nous arrivés ici ont commis une erreur importante (...) nous n'avons pas compris, en arrivant dans ces régions, que les véritables seigneurs de la région étaient, en fait, les nomades, dont les origines remontaient aux Senadja, aux Lemtouna et aux Reguibat. Ces grandes confédérations nomades étaient souvent associées à des familles religieuses (...) Ce qui était structure sociale très ancienne a été pris pour de la razzia et a été interdit au nom des idées de 1789. Nous avons mis un certain temps à comprendre, au début, que les kasbahs étaient des sortes de « maisons ouvrières ». Au nom de la protection du faible contre les oppresseurs, nous avons pris le parti de protéger les « châtelains » et nous avons, par tous les moyens, essayé d'éliminer les privilèges des grands seigneurs nomades... »

3.

¹ Extrait du Rapport du Cycle d'Etudes sur les Aspects Sociaux de l'Habitat. Nations-Unies. Genève :1958.

² Cf. Cl. LEVI-STRAUSS. Tristes tropiques. Paris: Plon, 1955.

³ Cité par J.MAZEL. Enigmes du Maroc. Paris : Robert Laffont,1971.pp.129-130.

60

La fonction de protection qu'assurait l'habitat traditionnel, ici l'Ighrem, n'est plus ; l'insécurité et la terreur des razzias des tribus nomades non plus. L'habitant qui autrefois était obligé de défendre l'espace en devient un conquérant permanent. Le besoin de l'aide rassurante d'autrui a cédé la place à l'intérêt individuel ; la nécessité de se

soumettre aux exigences du contrôle social devient atténuée. Les conceptions s'individualisent, l'habitat aussi ; l'imaginaire collectif s'en trouve atteint, la distribution de l'espace affectée.

Au sein d'Ighrem n Igoulmimn, il y a deux espaces. L'un assurant des fonctions collectives, l'autre privé. Le premier est parfois sujet à l'appropriation individuelle. Certaines maisons dépassent l'enceinte sans aucun souci d'avoir porté atteinte aux prescriptions de la jmaa. D'autres dépassent le nombre d'étages habituel. Deux tours de guet sont détruites et annexées à l'habitation déformant ainsi l'aspect architectural. Les étables sont devenues des demeures annexées aux anciennes habitations accolées à la muraille.

Il est clair et évident que l'habitat traditionnel, produit collectif et expression à la fois visible et symbolique, en perpétuelle dégradation est en étroite relation avec l'état de fonctionnalité des instructions sociales elles-mêmes sujettes aux impacts de conditions politiques, économiques et sociales toujours changeantes dans un pays « en voie de développement ».

61

Perspectives de développement.

62

A la beauté telle que l'a voulue un cerveau humain, une époque, une forme particulière de société s'ajoute une beauté involontaire, associée aux hasards de l'histoire, due aux effets des causes naturelles et du temps. Statues si bien brisées que de ce débris naît une oeuvre nouvelle...

Marguerite YOURCENAR

Le temps, ce grand sculpteur. p.62

La présente partie met l'accent sur les procédés de revalorisation et de développement du patrimoine architectural à mettre en place afin de répondre à la problématique en question : ou bien favoriser la tendance historique à abandonner, voire à détruire, les bâtiments anciens ou bien procéder à la conservation intégrale de ce même patrimoine.

Nombreuses sont les sociétés qui ont procédé à la destruction et aux incessants ravaudages du tissu bâti qu'il soit patrimoine des adversaires ou le leur.

Dans le premier cas, le recours à la démolition peut être expliqué par la nature des rapports que l'adversité suppose (la volonté d'effacer les traces des prédécesseurs).

Dans le second cas, la démolition ou l'abandon ont été pratiqués pour différentes raisons : vétusté, incompatibilité, dysfonctionnement... L'adéquation satisfaisante entre le cadre bâti et les activités qui en justifient l'existence n'est plus.

Historiquement, les démolitions excessives avaient engendré et renforcé le principe de conservation sélective. Pour qu'il y ait préservation, il devrait y avoir innovation en matière d'utilisation et de refunctionalisation, c'est ce que l'on propose pour Ighrem n Igoulmimn.

Chapitre I : Potentialités pour une réhabilitation

1- Capacité d'adaptation et de refunctionalisation

Etant une des composantes de la culture, l'architecture suit l'évolution du paysage culturel et revêt une importance non négligeable dans le développement de l'humain et de sa communauté sous ses aspects socioculturels et économiques.

63

La capacité de la région et de l'habitat d'Ighrem n Igoulmimn en particulier, à s'adapter à toute éventualité est mise en évidence par un processus de mutations multiples dont :

- difficultés d'enclavement, entretien et inadaptation de la gestion urbaine ;
- abandon, réutilisation, nouvelles installations, nouveaux occupants avec des changements en mode de vie qui en ont découlés ;
- alternance des époques de prospérité et de déclin (phénomène généralisable pour les sociétés nord-africaines)¹ : stabilité, guerre, invasion, nouvel essor, capacité d'élargissement, extension, etc.

Tout laisse à supposer que l'Ighrem possède un certain nombre de potentialités qui permettraient, si elles sont soigneusement mises en oeuvre, de remédier au malaise que connaît le patrimoine bâti en terre. Roger BASTIDE a d'ailleurs montré que « *les changements ne se font n'importe comment mais suivant un certain nombre de règles que l'anthropologie appliquée peut découvrir. Les facteurs déterminants peuvent être plus facilement contrôlés, le changement orienté plus sûrement, les conséquences inattendues peuvent être prévues, des mesures efficaces mises en train pour éviter les effets négatifs...Il existe un déterminisme sociologique ou anthropologique et l'ingénieur social qui veut manipuler le réel pour le plier à ses fins doit en tenir compte : car il constitue à la fois un frein à sa puissance thaumaturgique et un tremplin à une action rationnelle* »².

La procédure est évidente, il ne s'agit plus seulement de conserver le monument, mais le faire participer au devenir de l'environnement. La coexistence de constructions neuves et anciennes est agréable si elles intègrent un plan d'aménagement global où les ensembles urbains évoluent pour accueillir de nouveaux usages et modes de vie et où les quartiers anciens sont considérés comme partie intégrante de la croissance de la ville de Goulmima.

¹ Voir à ce propos les écrits d'Ibn KHALDOUN. Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale. Paris : Librairie orientale, 1978.

² R. BASTIDE. Anthropologie appliquée. Paris : Petite bibliothèque, Payot, 1971.

64

Une procédure au niveau communal peut contribuer efficacement à nos soucis de développement. Il s'agit de créer une cellule communale du patrimoine qui aurait trois missions décisives :

- (i) le conseil ;
- (ii) le contrôle ;
- (iii) la conservation.

Elle expliquera aux élus, décideurs et à leurs administrés les conséquences à long terme des dispositifs de protection et participera à leur mise en oeuvre. Elle sera consultée également lors des implantations des lignes d'électricité, antennes, eau, assainissement, de la délivrance des permis de construire, en somme tout ce qui modifie le paysage de l'ensemble, et lors de la création des espaces protégés. Ces attributions reviendraient normalement aux services du ministère de la culture, mais

du fait que le ksar n'est protégé par aucune loi de classement ni de protection, la décision revenait au conseil communal qui passait outre, malheureusement, les décisions de l'assemblée de la localité « jmaa ». Une telle initiative déclencherait toute une procédure de conception, de réajustement et de révision du plan d'occupation des sols jusque là défavorable aux constructions patrimoniales.

Ighrem n Igoulmimn, comme forme architecturale en terre et contrairement aux monuments des villes pris pour référence pour définir la valeur patrimoniale, ne se distingue ni par l'ancienneté ni par la rareté ni par la « monumentalité ».

Néanmoins, le critère propre à ces formes est de témoigner d'un savoir-faire ancestral, vivant, collectif et qui puise ses ressources dans la nature environnante sans l'endommager sauf si des apports exogènes interviennent.

L'intervention de préservation ne peut, dans notre cas, être sélective et concerner certains exemples représentatifs au sein de l'ensemble. En effet, l'esthétique concerne l'agencement et la conception de tous les édifices. La politique de mise en valeur à mettre en place *« passe d'abord par la réhabilitation morale d'un habitat et de pratiques constructives longtemps considérés comme arriérés. Elle doit se traduire par des actions non seulement de conservation mais de réhabilitation physique de l'habitat voire d'urbanisme qui permettent aux occupants d'accéder à des conditions minimales de confort afin qu'ils demeurent sur place »*¹.

Cette logique de préservation doit être renforcée parallèlement par une politique qui permettrait à cette pratique de se reproduire, donc à perdurer, en faisant appel à la transmission du savoir technique que les artisans sont seuls à posséder et à léguer. C'est ainsi que des écritures architecturales moins spectaculaires et mal connues pourraient surgir et s'imposer.

Dans toute politique du patrimoine, la dimension la plus prégnante est la conservation. Cependant, celle-ci doit être accompagnée d'autres actions de développement même si elles présentent des difficultés au niveau de la réalisation (faute de volonté) et qui font participer différents intervenants sociaux, politiques et économiques : la population concernée en premier lieu, les décideurs politiques, les promoteurs touristiques, les architectes urbanistes, les artisans aux côtés de ces derniers et surtout les éducateurs.

Pour une réhabilitation relativement meilleure d'Ighrem n Igoulmimn, nous aborderons ci- après sa capacité d'adaptation en équipements culturels et socioéducatifs.

1-1 Equipements culturels

Le projet de développement du ksar vise en premier lieu la population locale en la faisant participer aux activités socioculturelles. Les productions et activités culturelles dont bénéficie l'Ighrem sont maigres. Elles présentent même un recul par rapport aux années soixante-dix durant lesquelles la situation culturelle était meilleure.

C'est paradoxalement cette situation critique qui a permis l'émergence d'un certain sentiment de fierté d'appartenance au ksar. Il s'est traduit (et se traduit encore sous diverses formes) par la reprise à un degré plus intense et plus significatif de la célébration du carnaval local connu sous l'appellation d' « udayn n achoura » (les juifs de l'achoura) qui est une mascarade de gens portant des masques et qui

¹ A. SINOU. Note sur le patrimoine architectural en Afrique Noire. Support de cours. Université Senghor.2000.p.2

66

répondent aux rituels de célébration. Les aspects traditionnels se côtoient ; les pièces théâtrales qui traduisent la réalité sociale commencent à relater les revendications culturelles et linguistiques de la population. D'un autre côté, on a assisté à la création des associations culturelles et à des appels à plus d'intérêts aux conditions de vie au sein du monument.

Mais l'exemple le plus révélateur de degré de conscience de la population, bien que celle-ci soit tardive, quant à la valeur patrimoniale d'Ighrem est la mobilisation locale et régionale après l'effondrement d'une des tours d'entrée et les conséquences déplorables : une victime et perte d'une composante identitaire.

Notons que le blason de la ville de Goulmima reprend la configuration des deux tours de l'entrée et du palmier dattier. Une autre mobilisation avait vu le jour quand on a voulu remédier à l'état critique de la mosquée ancienne et la volonté de certaines personnes de construire une nouvelle hors de l'enceinte en faisant appel aux donateurs et à la collecte. Des voix se sont élevées contre ce projet et préfèrent le recours à la restauration. Actuellement encore, l'ancienne mosquée compte un grand nombre de fidèles qui y viennent même de loin et malgré la présence d'autres lieux de prière. Le lien noué entre la bâtisse et la population ne semble pas être perdu à jamais mais il est latent dans l'inconscient ; G. BALANDIER n'avait-il pas vérifié « *par la pratique de l'enquête que les sociétés ne dévoilent pas leur entière vérité dans les temps de routine, mais dans les temps de crise ; alors l'évènement fait paraître ce qui était caché, comme le microscope révèle ce que l'oeil nu ne pouvait percevoir* »¹.

Toutes les conditions de conscience sont réunies pour doter l'Ighrem de certaines structures culturelles qu'il mérite. A ce titre nous proposons :

u L'aménagement d'une maison de jeunes à l'instar de celle qui se trouve au centre de la ville et la reconversion du caravansérail qui a perdu sa fonction depuis longtemps en un atelier d'artisanat en faveur des femmes de la localité. Diverses productions sont envisageables notamment les objets de vanneries pour la plupart tirés du palmier dattier, la broderie et le tissage des tissus en laine connus sous le nom de « abizar » pour la femme et « azennar » pour l'homme (burnous). Cette ¹ G. BALANDIER. Histoire d'autres. Paris : Stock,1977.p.201

67

dernière activité n'est décelable que dans les localités en amont du Ghéris :

Taltfraout, Tadighoust et Taghya. Le recours au savoir artisanal des gens de ces localités peut contribuer au développement des relations horizontales que nous traiterons ultérieurement (infra chap.II.§1-1).

Les produits seront exposés et vendus sur place dans des boutiques de commerce qui entourent la cour centrale ou feront l'objet de vente dans le cadre « d'un commerce équitable »¹ prôné par des maisons en Europe qui achètent les productions des populations défavorisées ou en situation périlleuse à un prix raisonnable et sous certaines conditions de légalité (exemple : ne pas employer les enfants).

Notre but ici est de faire bénéficier les femmes des avantages d'une activité qui est en premier lieu la leur, les faire participer au développement de leurs foyers et de leur

localité, de rendre le noyau du ksar (cour et dépendance) plus animé et plus attractif. Les fileuses et les tisserandes sont les premières concernées, mais leurs activités sont étroitement liées à d'autres : teinturerie, production de la laine (élevage), création d'outils de tissage, etc. Il est ainsi évident que de la revalorisation d'une activité artisanale découlera toute une chaîne de métiers qui intègrent le même système.

Rénovation et agrandissement des abreuvoirs qui sont encore actuellement exploités. wRevitaliser les meuniers dont l'activité est pratiquement tombée dans l'oubli. Seul un moulin à eau proche du ksar et sur le cours de la seguia est relativement en bon état sauf qu'il n'est pas en fonction. Son propriétaire soucieux de sa valeur n'a essayé en aucun moment de le détruire. Ce moulin à eau « tissirt », une fois réouvert, nous est utile pour définir un circuit touristique au sein de la palmeraie.

¹ A ce propos, nous donnons un exemple réel : Le chocolat fondant -équita - dont : le sucre de canne et le cacao sont achetés à un prix équitable à des productions des pays en développement. Le sucre de canne vient de Cuba. Les agriculteurs ont mis leurs terres en commun au sein d'une coopérative, et y cultivait la canne, ainsi que d'autres produits alimentaires pour le marché local. Leur coopérative développe des activités sociales : habitat, soins de santé, sécurité, sécurité sociale. Le cacao provient de l'association ghanéenne kuapa kokoo. Elle organise de petits paysans pour développer leur formation, le soutien à la culture et des prix rémunérateurs. C'est un produit distribué à la fois en Belgique et en France. Ce type d'échange peut nous être utile ainsi que les modalités d'exportation des objets issus d'un tel commerce.

68

xLe métier de forgeron encore pratiqué au sein de son emplacement de jadis (à droite, juste après l'entrée et entre les deux portes) doit être encouragé au moins par un soutien moral en le mettant au courant de son rôle dans le développement durable de sa localité et la préservation d'un art en déperdition. Il assure également le rôle de maréchal ferrant.

yD'autres métiers artisanaux amenés à définir un projet intégré de développement sont à faire renaître et à encourager : émouleur, charbonnier, tanneur, cordier, vannier et potier.

La finalité ici n'est pas de condamner les gens à être prisonniers du passé, mais de le leur faire vivre d'autant plus que certains articles de métiers précités sont encore utilisés et achetés à des localités voisines. Le souci également est de créer au sein du cœur d'Ighrem des activités génératrices d'emploi et qui soient attractives pour les visiteurs tout en préservant un artisanat et un savoir-faire. Dans ce cadre, et lors du stage, nous avons remarqué la conservation au Musée d'Aquitaine d'objets de vie quotidienne et d'archives les concernant en plus du recours à l'aide des artisans d'autres régions, voire d'autres pays, ce qui a permis de reconstituer certaines activités tombées dans l'oubli : celle de l'extraction de la résine et des tonneliers (apport des portugais). Ces domaines constituent actuellement un des pôles attractifs de l'écomusée de Marquèze. Dans notre cas, les machines n'ont pas encore fait oublier les outils ni les hommes. Il est temps de créer un ensemble actif et créatif qui étend les ressources disponibles avec rationalité pour réaliser ces objectifs.

Les réalisations économiques et sociales doivent être définies par des valeurs culturelles nationales ou, mieux, locales. Il y a souvent une différence culturelle dans l'appréhension des sens à travers l'histoire. Si la société occidentale fait prédominer les sens visuels en attribuant plus d'importance à l'écriture et au tangible, la perception

dans ce cas « est formée par les valeurs culturelles et les exprime »¹. Le modèle occidental n'est pas forcément adapté à la société berbère qui se base sur la tradition orale essentiellement.

¹ D. ANDERSON. L'expérience du musée Victoria and Albert. In *Musées : Gérer autrement*.p.65

69

Pour la réalisation des petits projets précités, on est appelé à tirer profit des expériences tout à fait extérieures mais qui présentent l'originalité de cibler la catégorie des défavorisés généralement. Au Bangladesh, la Grameen Bank a prôné une politique qui est une antithèse de la plupart des banques. Ses prêts sont uniquement destinés aux gens qui ont peu de choses ou rien du tout à conditions qu'ils soient remboursés en moins d'une année (les non remboursés sont évalués à 2% du total). Ce qui a constitué sa véritable vocation est son impact immédiat sur la vie socio-économique de la population essentiellement les femmes. Il est, certes, difficile de réaliser une telle agence dans le cas du Maroc, néanmoins il existe une initiative des services gouvernementaux de l'artisanat qui a eu un succès énorme avec les accords qu'ils ont passés avec la Banque Populaire afin d'attribuer une série de prêts à faible intérêt dans les domaines des métiers artisanaux.

Son principal défaut est la lenteur administrative et le coût des frais des dossiers.

1-2 Etablissements socio-éducatifs

L'Ighrem abrite un potentiel humain fort intéressant. Conscientes de la nécessité de fonder une école qui soit proche des habitants, les autorités françaises avaient construit une école en dehors de l'enceinte à une centaine de mètres de la porte Nord-Est. Cette école appelée « tibakchine » (NDLR les pies) est originale, d'abord parce qu'elle était construite en terre avec la technique du pisé et dotée d'une porte d'entrée arquée et décorée, ensuite parce qu'elle a formé une élite non négligeable des goulmimi-s¹. L'école est actuellement laissée à l'usure du temps.

Son maintien fonctionnel contribuera efficacement au développement de la localité par les rôles qu'elle assurerait : rapprochement des enfants de leurs maisons, exploitation et entretiens d'un ensemble patrimonial en terre qui fera réfléchir les autorités compétentes pour ne plus employer les matériaux en dur ou en prêt à fabriquer, son emplacement sur le circuit touristique sur le chemin qui mène vers l'oued à travers les jardins clôturés.

¹ Habitants de Goulmima.70

Photo n°13 : Ancienne école de Tibakchine.

L'exploitation des bâtisses en terre peut également intéresser les services sanitaires de la ville par l'aménagement d'un dispensaire. Il est clair qu'une telle initiative engagerait plus de rigueur parce qu'il s'agit d'adapter la construction en terre aux exigences hygiéniques strictes de santé, mais elle permettrait de subvenir aux besoins de la population en intégrant parfaitement le cadre architectural. A notre avis, ceci ne pourrait pas constituer d'entrave si l'on sait que l'ancien dispensaire, bien que réaménagé, a été construit en terre sous le Protectorat.

A l'instar des établissements culturels (Cf. supra Chap.I :1-1), nous donnerons ici un autre exemple, toujours au Bangladesh : BRAC est une organisation de développement qui dirige un certain nombre de projets dont la création d'un réseau d'écoles destinées à

l'alphabétisation des enfants et aux questions sociales et sanitaires (il est à rappeler que le Maroc présente un taux d'analphabétisation élevé qui avoisinerait 48%). Cette institution a pour principe destiné à son personnel :

« *Allez au-devant du peuple. Vivez parmi eux. Apprenez d'eux. Parlez de ce qu'ils savent.* ». Cette simplicité et cette franchise surprendront les occidentaux ; elles répondent, en fait à la nature de la société à quoi le projet s'adresse : liens communautaires forts que privilégient les programmes sociaux. Ceux-ci prônés par l'Etat sont pour la plupart calqués des modèles étrangers, exemple de la construction

71

de nouvelles écoles dans les zones présahariennes avec des matériaux en prêt-à-fabriquer.

Le programme social envisageable devrait se présenter comme suit :

- il se base sur les besoins de ses participants ;
- il s'engage à long terme envers la population ciblée ;
- il doit être un projet intégré et non isolé ;
- il prend en considération le type de relations personnelles dominantes ;
- il contrôle de loin mais laisse la liberté d'initiative à de petits groupes pour échapper à la bureaucratie pesante.

Nous signalons que de telles démarches peuvent être applicables aux projets éducatifs et socio-culturels qui font objet de la recherche. Il serait erroné de croire qu'elles sont généralisables aux projets de grande envergure et à grand profit. La réhabilitation des bâtisses en terre et leur fonctionnalisation aurait pour finalité l'épanouissement d'une culture locale qui conserve encore certains de ses secrets. Ceux qui les partagent peuvent ainsi en profiter et en dégager une identité collective qui les rassemble et conditionne leur destinée. Les fêtes, les coutumes et l'artisanat seront ressuscités par la création d'un « musée de terroir » qui rassemblerait les signes des temps, costumes, meubles, outils et ustensiles déchus.

L'expérience du Musée d'Aquitaine en est un exemple à reproduire.

72

2- Perspectives d'écomusée et d'éco-tourisme durable

Chanson : Les touristes.

« *On les aime bien, on les aime bien*

Quand ils sont là, on est content

Quand ils s'en vont, on est heureux ».

Francis BEBEY, chanteur camerounais.

Les dernières décennies ont connu une croissance phénoménale du tourisme. Selon le rapport de P. de MARET et de S. BOULY de LESDAIN¹, le nombre de voyageurs internationaux atteindra en 2015 un milliard dont 24% à destination des pays en développement. Le Maroc ne doit pas échapper à cette croissance qui présente des possibilités diverses, notamment en matière de développement et d'exploitation des ressources patrimoniales et naturelles, d'où la nécessité de leur conservation par la réalisation d'un plan général de sauvegarde plus rigoureux que la politique actuelle des autorités qui donne libre accès aux accumulateurs de profits.

Nous examinerons en premier lieu le dilemme traditionnel engendré par la confrontation de la conservation du patrimoine avec le tourisme.

2-1 Réconcilier le tourisme à la culture

La protection du patrimoine culturel s'est vue confrontée à une évolution sans précédent de la demande en produits touristiques. Par opposition au tourisme de masse généré par cet état des faits, l'orientation actuelle tend à développer le tourisme culturel sans pouvoir remédier aux conséquences de la première catégorie. Ajoutons à ceci que la conservation et la restauration demeurent les parents pauvres des politiques prônées même si tous les acteurs reconnaissent leur priorité ; un patrimoine culturel présenté et considéré comme un simple produit de consommation est condamné à disparaître ou à perdre sa valeur symbolique.

La convention de l'UNESCO de 1970 a d'ailleurs remarqué que les patrimoines culturel et naturel (regroupés par la suite sous le nom de paysages culturels) « *sont de plus en plus menacés de destruction, non seulement par les causes traditionnelles de dégradation, mais*

¹ P. De MARET. L'aventure, la nature...et la culture en plus ? De l'Ecotourisme à l'Ethnotourisme. Rapport.

Support du cours. Université Senghor.2000

73

encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui aggrave leur situation par des phénomènes d'altération ou de destruction encore plus redoutables ».

La conciliation du patrimoine avec le tourisme doit, avant tout, passer par la communication et par une meilleure connaissance du public et de la population concernée à la fois. Une communication qui serait éducative et sensibilisatrice supposerait une synergie de moyens et surtout la volonté politique des décideurs et des acteurs touristiques qui malheureusement ne se soucient guère (dans le cas du Maroc) des traces matérielles et immatérielles dépositaires de la mémoire collective du coup où elles rapportent pour leurs projets.

La totalité des recommandations s'accordent sur deux points précis :

- (i) la maximisation des apports du tourisme au développement socioéconomique ;
- (ii) la minimisation des répercussions négatives de ce secteur.

Néanmoins, elles ne donnent pas d'outils pour rapprocher les deux pôles. Les préoccupations demeurent les mêmes et les actes figés. La complexité du phénomène nous amène à inscrire toute solution dans une perspective de développement durable qui ne demande, certes, que peu de moyens mais au contraire une volonté ferme et collective.

Tout d'abord, « *la conservation devrait être pensée en termes de problème culturel, c'est-à-dire tendre à sensibiliser le public aux oeuvres d'art, aux monuments, aux sites, à lui faire respecter, à lui faire comprendre les messages qu'ils délivrent* »¹.

En effet, pour qu'un édifice (ou tout oeuvre d'art) soit mieux apprécié et respecté, le public doit d'abord apprendre à le connaître. La procédure est simple et à la portée de tous les acteurs : une formation orientée des guides et des agences, des personnels des musées et sites, ainsi que l'association des professionnels du patrimoine aux cursus pédagogiques des établissements de formation des cadres du tourisme. Dans ce même cadre les écoles nationales d'hôtellerie et du tourisme ainsi que l'Institut Supérieur du

Tourisme à Tanger doivent sortir de leur immobilisme et 1 C. PERIER-D'ETEREN. *Tourisme et conservation. Museum international*, n°200, vol.50.p.5.

74

proposer des cours en patrimoine. Comment supposer qu'un visiteur averti réagira négativement si on a préalablement attiré son attention sur la fragilité de l'endroit où il se trouve et des oeuvres qu'il abrite et si on lui explique que son comportement responsable contribue à la préservation de l'ensemble.

Le visiteur peut être considéré positivement comme un acteur actif de conservation préventive. Son attitude se trouvera également influencée si on l'associe visuellement aux opérations de restauration et si on lui montre des œuvres altérées soit par l'usure des touristes soit par une restauration mal conçue. En somme, il s'agit dans ce premier volet d'**engager le dialogue avec le touriste en terme d'échanges mutuels**.

Les guides font partie de ce programme de sensibilisation (il leur incombe une grande part de responsabilité). Leur connaissance de la conservation préventive conditionnera leurs conseils et recommandations aux touristes comme ne pas se laisser monter sur un monument, poser le bas du pied sur le mur ou toucher les objets (la peinture surtout), se comporter avec souplesse sur les sites archéologiques, observer le silence dans certains endroits (cultuels ou funèbres), etc.

Ces recommandations sont justifiées et n'auront aucun mal à être observées. Nous proposons également d'autres recommandations qui vont concourir à la redynamisation de la relation entre culture et tourisme :

- La réalisation d'une documentation audio-visuelle pour susciter l'intérêt du public ainsi que des CD-Rom de formation et pourquoi pas des pages web à la fois pour l'information, la sensibilisation et la restauration ;
- Les initiatives de sensibilisation seront mieux ancrées si elles commencent dès l'enfance et font partie des programmes scolaires. L'ICCROM avait entamé ces procédures en associant les groupes scolaires à la restauration de la statue de Marc Aurèle à Rome et au projet de « la ville sous la ville » dans le cadre de Media Save Art 1994-95 ;
- Trouver des solutions meilleures pour l'accès à la culture qui stimulent la curiosité. La journée des musées, les journées du patrimoine ou les premiers dimanches de chaque mois sont bel et bien des exemples qui démontrent que 75 la population se passionne pour le patrimoine si elle se sent ciblée et aidée à l'apprécier. Les statistiques établies au Musée d'Aquitaine montrent que le plus grand nombre des entrées se fait le premier dimanche de chaque mois ;
- Les guides et les prospectus publiés doivent dorénavant associer les trois volets : historique, stylistique et conservation-restauration pour les raisons évoquées plus haut ;
- Imposer un quota du nombre des visiteurs par jour dans certains lieux fragiles ou à haut risque en l'expliquant clairement aux visiteurs et aux agences ;
- Proposer dans certains cas précis des reconstitutions en fac-similé à défaut de pouvoir accéder à l'original à condition qu'ils soient de bonne qualité. Le cas de la grotte de Lascaux, en France, est révélateur parce qu'il ne cesse d'attirer plus de visiteurs et le site se trouve conservé sans risque majeur ;
- Eviter la désacralisation symbolique des édifices par le non-respect de leur

authenticité. La destruction physique et symbolique est fatale pour le monument. Le fait que des touristes en short investissent des lieux de culte nous paraît absurde. Il faut être également vigilant quant à l'introduction de certaines pratiques et objets qui pourraient offenser la population ;

- La mainmise et le contrôle des commerces autour des monuments car une localité bourrée de commerces pour touristes écarte la spécificité locale et les activités initiales. Nombreux sont ceux qui désapprécient la valeur marchande des offres et préfèrent trouver un dialogue avec les gens et en connaître les valeurs culturelles et leurs aspirations. A cet égard, élaborer un code de conduite, bien qu'il soit pratique, risquerait de limiter la marge de manoeuvre du visiteur ayant de bonnes intentions ;
- Une politique participative de la population par son implication dans les programmes de développement touristique surtout dans la gestion des infrastructures d'accueil, la surveillance, la programmation des visites et les formules de logement chez les habitants du village et du partage de leur vie quotidienne, sans oublier la participation aux bénéfices.
- L'implication des artisans dans les activités de préservation et de restauration aux côtés des professionnels spécialisés à condition qu'ils soient encadrés par ces derniers ;

76

- Eviter que la pression de la demande touristique implique des rénovations et des reconstructions plutôt que la conservation et la restauration. Les reconstructions à l'identique, le « façadisme » exagéré, l'emploi de nouveaux matériaux... en sont des illustrations fâcheuses qui font état des pastiches qui traduisent des états que les objets et monuments n'ont jamais eus ;
- L'industrie touristique qui tire profit de l'exploitation du patrimoine doit contribuer financièrement aux opérations de sauvegarde en échange d'une labélisation.

La liste de solutions à apporter à la problématique est en mesure de s'enrichir d'idées et de recommandations que les expériences, l'évolution des choses et l'état des faits sont susceptibles d'engendrer. Elles convergeront pour la plupart vers le remplacement du tourisme de masse, l'exploitation raisonnée des potentiels humain et technologique au profit du patrimoine, la recherche de fonds compatibles avec la croissance touristique, et enfin la tendance vers la primauté de la culture sur le profit.

2-2 Ecomusée : solution idéale ?

Pour mieux cerner la définition d'un écomusée, il serait méthodologique et fructueux d'envoyer le lecteur aux propos de G.H.RIVIERE, véritable pionnier en la matière en France¹. C'est une définition longue mais complète où l'écomusée est vu comme étant, d'une part, un musée de l'espace ouvert et un musée du temps couvert, et d'autre part un musée de l'humain et de la nature, celui de territoire vivant et, enfin, qui gère la vie quotidienne. Il s'agit, donc, de « muséifier » un territoire précis en l'aménageant et de participer au dynamisme de la vie et au renforcement de l'identité.

Le point fort du projet éco-muséographique est que sa naissance doit émaner de la population soucieuse de conserver son patrimoine.

Pour la définition d'un tel projet pour la localité d'Ighrem n Igoulmimn, nous

nous sommes inspirés de l'écomusée de Marquèze et du Parc Naturel Régional des
¹ Cf. La muséologie selon G.-H. RIVIERE (ouvrage collectif). Paris : Bordas, 1989 et Revue MUSEUM, n°148
77

Landes de Gascogne avec qui le Musée d'Aquitaine entretient des liens de coopération.

La charte constitutive du parc datait de 1970. Il fut créé le 16 octobre de la même année par un décret sous l'appellation du parc naturel régional des vallées de la Leyre et du Val de l'Eyre. En 1972, il changea de nom et devint parc naturel régional des Landes de Gascogne.

L'accent était mis depuis sa création sur des objectifs touristiques :

- Centre de visite de Marquèze à Sabres : écomusée de la Grande Lande ;
- Antenne de l'écomusée : atelier de produits résineux de Luxey ;
- Gîtes d'étape de canoë-kayak ;
- Pour les scolaires, ces centres sont devenus des écoles de terrain ;
- Ouverture sur le monde du travail par l'intermédiaire de la Maison des Artisans de Pissos et par l'action de l'animateur socio-culturel de Belin-Beliet.

L'année 1976 était celle des réalisations touristiques en grande partie. En 1980, le parc prôna de nouvelles orientations : culturelle, pédagogique et de développement.

∞ L'écomusée de la Grande Lande (Marquèze et Luxey) : Il est le premier écomusée et premier musée de l'environnement créé en France. Il s'est inspiré des réalisations scandinaves, allemandes et anglaises. L'idée est ancienne et fut l'oeuvre de G.H.RIVIERE et de l'ethnologue Pierre TOULGOUAT voulant créer un musée en plein air (des musées de maisons extraites de leur milieu et transférées dans des enceintes exploitées muséographiquement)¹.

L'écomusée en question est une représentation d'un airial dans un quartier landais avec ses composantes : habitations remeublées, leurs dépendances, leur cheptel et leur culture. Le site de Marquèze présente des atouts qui lui ont valu d'abriter cette institution : une maison et un ruisseau (l'Escamat) assurant la constitution d'un système complet, une aire susceptible d'être étendue et l'accessibilité par un petit train. En faisant un parallélisme avec le ksar, on aura : des maisons traditionnelles au sein d'un ensemble architectural (Igoulmimn et Ayt Ihya ou athman), une source abondante (tifounassine) et une canalisation traditionnelle ordonnée qui dessert toute la palmeraie, un cimetière assez grand pour être exploité

¹ In La muséologie selon G.-H. RIVIERE...op.cit p.147

78

après les quarante ans comme le veut la religion musulmane, l'accessibilité à partir de la route nationale RP 32 et surtout une population locale et dynamique.

A Marquèze, une ancienne maison typique avec son colombage de bois et torchis à auvent central (elle daterait de 1824) fut restaurée et meublée. Une autre habitation dite du Mineur (datée de 1972) fut démontée dans la commune de Sabres, transportée et remontée au sein de l'écomusée. L'assemblage reprend la technique traditionnelle par tenon mortaise et cheville de bois. Un moulin avait subi la même procédure de transfert.

Parmi les acquis essentiels tout au début du projet, la sauvegarde d'un savoir-faire en déperdition : la fabrication du torchis, des toits de chaume. D'autres scènes et techniques ont été reprises :

- bergerie ;
- borde d'airial ;
- foyer, four à pain ;
- poulailler, élevage d'animaux et abeilles ;
- techniques anciennes dans la culture des champs.

En somme, l'écomusée s'est transformé en un conservatoire de la flore et de la faune locales. Le nombre de plus en plus important des scolaires et de touristes d'été ont amené la construction à Sabres d'un village Vacances Familles qui depuis 1980 assure à l'écomusée le centre d'hébergement qui lui manquait. Le projet dans sa totalité a bénéficié de l'appui et l'aide bénévole de l'Association Bordelaise des amis des chemins de fer qui assure le fonctionnement du train ; le parc, lui, achète le matériel et entretien la voie ferrée. Il s'est assuré également les recettes financières des tournages financières des tournages cinématographiques.

∞ L'atelier de produits résineux de Luxey

L'atelier actuel est aménagé au sein d'une ancienne distillerie de résine utilisée de 1859 à 1954 et trouvée intacte avec ses chaudières et l'alambic, les jarres en terre où l'on stockait l'essence, etc. En plus du bâtiment qui a été repris, une

79 exposition offre au visiteur des images et des idées sur la production de cette substance. Une autre retrace l'activité du bois et ses dérivés.

Les deux institutions précitées donnent du lieu une image « passéiste », l'une présente la société rurale –époque des bergers- (Marquèze), l'autre une activité préindustrielle (Luxey).

∞ Le parc ornithologique du Teich.

Le parc a encouragé l'installation d'artisans : une tisserande animant l'atelier de tissage de Sabres dans une ancienne habitation restaurée et des potiers installés dans l'ancienne école de Richet. La Maison des artisans située dans une ancienne auberge expose des produits des artisans régionaux (boutique de vente et d'exposition).

Les initiatives sont nombreuses et fructueuses, parmi elles :

- l'organisation d'une foire au miel à Pissos par le parc en collaboration avec le groupement des producteurs de miel sud-ouest ;
- la création d'un centre de diffusion de l'artisanat à Pissos ;
- la création d'un centre de formation professionnelle pour des menuisiers et ébénistes dans la maison de Marginie ;
- la publication d'un bulletin de liaison trimestriel du parc : l'Augutche ;
- la relance de certaines activités traditionnelles comme la course d'échasse qui débuté timidement en 1971 par l'organisation d'une compétition de 14 km. Depuis, le marathon de 42 km a lieu tous les ans. La relance soudaine de ce sport a conduit plusieurs communes de la région à faire de même.
- L'écomusée de Marquèze a été derrière la reprise des traditions musicales : rechercher des instruments anciens et réapprendre à en jouer. Les danses anciennes (rondeau, gigue, polka, etc.), quelques fêtes locales, le « bal gascon » ont aussi repris.

La structure d'ensemble traduit l'effort consenti pour que les vestiges et archives n'engloutissent pas le souvenir, mais rendre plus vivace sa présence

effective et/ou symbolique. Les objets sont enrôlés dans un système d'expression. En s'adressant à A.G. SCHLUMBERGER, G.H. RIVIERE a remarqué que « le succès
80

d'un musée ne se mesure pas au nombre de visiteurs qu'il reçoit, mais au nombre de visiteurs auxquels il a enseigné quelque chose. Il ne se mesure pas au nombre d'objets qu'il montre, mais au nombre d'objets qui ont pu être perçus par les visiteurs dans leur environnement humain. Il ne se mesure pas à son étendue, mais à la qualité d'espace que le public aura pu raisonnablement parcourir pour en tirer un véritable profit. C'est cela le musée. Sinon, ce n'est qu'une espèce d'"abattoir culturel", dont on sort réduit à l'état de saucisson »¹.

L'exemple précité nous servira de référence pour définir un projet similaire pour la localité de Goulmima et définir un circuit touristique adéquat.

2-3 Définition d'un projet éco-muséographique et d'un circuit touristique

Pourquoi une prise de conscience de la définition d'un tel projet n'a-t-elle pas encore lieu ? C'est la question révélatrice de l'état figé des programmes de développement de la localité. Sa mise en valeur, il est vrai, peut être spontanée et dictée par la logique des événements, soit volontaire et conduite par les autorités locales compétentes. Il n'en est pas le cas malheureusement.

L'analyse de l'état actuel des choses à Goulmima, la faiblesse en équipements et le détournement du flux touristique vers le Tafilalet et le Ziz, amènent une réponse négative quant à la vocation touristique du site, donc aucune incidence économique notable de ce secteur.

Il est évident que la palmeraie du Ghéris ne présente pas d'originalité par rapport aux vallées présahariennes si ce n'est sa petitesse (sur une quinzaine de kilomètres) et les hautes tours de ses ksour-s. Néanmoins, elle demeure parmi les rares endroits où les visiteurs ne seront gênés ni par les faux guides ni par les vendeurs.

La création d'un parc régional de l'oasis du Ghéris –P.R.O.G- qui aurait pour vocation la protection de l'environnement architectural, naturel et humain et qui serait

¹ Propos recueillis aux Treilles par A.G. SCHLUMBERGER. In La muséologie selon G-H. RIVIERE.

(Introduction)...op.cit1989

81

à cheval sur la commune urbaine de Goulmima et toutes les communes rurales du Cercle administratif permettrait au village de sortir de son isolement. Le parc serait étiré sur une vingtaine de kilomètres du Moyen-Ghéris avec la possibilité évidente d'extension vers le nord et vers le sud pour inclure les palmeraies de Tadighoust et de Tilwin.

Il faudrait au préalable créer une mission régionale de développement de la vallée de Ghéris et des syndicats d'initiative dont le rôle sera d'entamer des petits projets d'aménagement et d'infrastructure : équipement de loisirs et d'accueil (campings, piscines et jardins qui avaient constitué la renommée du village durant les années 50 à 70, gîtes ou auberges, animation culturelle avec des stages et des chantiers de jeunes.)

Nous proposons également l'aménagement d'un réseau de chemins piétons permettant l'observation de l'environnement naturel et humain et desservant les « antennes » définies au sein du circuit. Il faut compter dans ce cas sur la pratique sociale d'entraide « tiwizi » une fois l'esprit communautaire rétabli. L'écomusée

comprendra également :

- les éléments et maisons de la nature ou de l'humain, ceux de l'architecture, ateliers, sites archéologiques et ethnologiques...
- une salle de documentation : périodiques, articles, documents photographiques, graphiques, sonores, vidéo scopes, archives...
- des moyens d'hébergement ;
- des ateliers techniques polyvalents ;
- une salle d'expositions temporaires ;
- des programmes socioculturels et scolaires ;
- un petit auditorium pour diverses activités ;
- l'offre culinaire.

En somme, il opérerait une synthèse des muséologies d'histoire naturelle, d'ethnologie et d'histoire, associerait des échantillons de la nature humanisée représentatifs de la région et rassemblerait dans son enceinte les activités artisanales qui ont sauvé ou retrouvé leurs techniques autant pour la restauration que pour la construction. Il ferait parmi ses préoccupations la

82

restauration des bâtiments, bergeries, moulin à eau et huilerie, la collecte systématique des éléments mobiliers et textiles, la remise en activités de jardins clôturés qui abritaient une variété de légumes et de fruits, le maintien des aires de parcours pour le bétail et le repérage des « trésors humains vivants » qui véhiculent encore une part de la mémoire collective d'une culture où l'oralité domine.

Le principe de redressement de la localité par la réalisation d'un parc intégrant l'écomusée ne peut être efficace que s'il maintient un noyau de population générateur de développement¹. Celui-ci aurait pour tâche primordiale la production des matières premières et de subsistance en quantité suffisante et permettre d'autres activités de transformation et de services divers assurant à une population plus importante des conditions de vie sociale, économique et culturelle « normales ». Tel serait le schéma pour la sauvegarde des activités traditionnelles et pour la création de nouvelles exigées par la modernité pour ne pas condamner la population à vivre dans un cadre passéiste.

Ci-après une proposition de définition d'un circuit touristique pour l'oasis de Goulmima qui tient compte des principales composantes culturelles et naturelles qui la caractérisent :

¹ Le fonctionnement s'appuie sur une structure de gestion tripartite : (i) pouvoirs publics (ii) partenaires sociaux, économiques et culturels (iii) usagers.

83

Vers Ouarzazate vers Errachidia

Ighrem n Igoulmimn avec

toutes ses dépendances :

Ateliers d'artisanat,

Cour centrale,

Magasins,

Mosquée,

Vestibule d'entrée,

Maison traditionnelle,
Musée /salle d'exposition,
Quartier juif,
Ruelle des ténèbres,
Targwa /canal,
Jardins,
Tibakchin/ école en terre,
Ghéris/ oued...
Quartier Ouatman :
Parking et repos
Randonnée :
Loulouf et ajurri
Entrée nord-est
Randonnée :
Palmeraie,
Chrgui iysan,
Boulouda,
21,
brra n id brra,
Ouatman/
retour,
repas
Tifounassine/
source Piquenique/
camping,
Ighrem ayt Ihya,
Tibhirine/ jardins
Oasis de Tadighoust et ses
édifices,
Fossiles paléontologiques

CIRCUIT TOURISTIQUE.

84

2-4 Education environnementale

Au cours du 20^{ème} siècle, la notion de protection du patrimoine culturel s'était étendue aux ensembles –ou contextes environnants-, à l'architecture dite « populaire », aux quartiers historiques, etc. après avoir été pendant longtemps soucieuse de la sauvegarde de deux valeurs primordiales : L'oeuvre d'art et le document historique. Cependant, cet élargissement de la notion patrimoniale demeure cantonné dans la version classique des valeurs artistique et historique qui connote l'aspect « élitiste » d'une certaine culture humaniste. La réalité socio-économique et politique avait mis en avant des sociétés traditionnelles qui ont été subitement et brutalement bouleversées, renversées même, par les effets de la révolution industrielle irréversible sans, malheureusement, un *corrélatif équilibrant sur le plan culturel et identitaire*. Aux concepts de conservation, il fallait bien imposer et insérer la sauvegarde de l'environnement. La conservation d'un quartier historique peut paraître, aux yeux de certains, relever d'un

romantisme passéiste et de l'historicisme du 19^{ème} siècle ; mais cette même action, si elle est conçue dans un cadre environnemental, prendrait de l'ampleur par le fait d'actualisation de l'initiative, donc une meilleure sensibilisation des masses, et pourquoi pas, un appui politique probable et justifié.

Une action ordonnée, ciblée et systématique d'éducation du public et de lecture de l'espace s'impose car la nature qui nous entoure et nous supporte est souvent vécue, subite mais rarement vue et sentie. Le vrai miracle, disait Houei NENG, *n'est pas de marcher sur les eaux ni de voler dans les airs : il est de marcher sur la terre*. Dans la politique culturelle, les choses et les objets sont perçus et considérés les premiers bien avant les espaces.

Si dans les institutions muséales le contact avec l'objet ou l'oeuvre ne s'effectue que dans une rencontre volontaire, choisie et limitée, les espaces traduisent, eux, une réalité de l'environnement quotidien de toute une population qui s'impose –par des pratiques et des comportements- pour l'intériorité de la personne qui la voit.

85

La prise de conscience des valeurs culturelles, sociales et économiques du milieu et la sensibilisation du public n'engendrerait que des « citoyens responsables ». Pour ce, il faut impérativement reconnaître à la conservation de l'environnement sa dimension politique indéniable. Pour l'éducation, il faut soustendre l'orientation des efforts de persuasion sur le développement de la réceptivité aux valeurs en cause plus que sur le caractère technique du contrôle et d'action sur l'environnement. Le schéma ci-après reprend l'essentiel de la relation éducationenvironnement

:

.

Réunir des connaissances.

Réunir la documentation.

Information sur l'environnement.

Se servir de l'environnement pour élaborer et présenter une éducation.

Education par l'environnement.

Prise de conscience de la nature de l'environnement en plus de responsabilité.

Education pour l'environnement.

86

Ces genres d'éducation mis en avant ne doivent pas être théoriques et dogmatiques. Ils sont invités à considérer comme point de départ et de développement des situations concrètes, de préférable vécues qui permettraient depuis le bas de l'échelle des systèmes éducatifs le développement des systèmes perceptifs visuels des choses ainsi que des relations qui les régissent.

Enseignements représentation

graphique et visuelle

Formation de l'esprit critique

Tenir compte des oppositions

Chapitre II : Recommandations et méthodologie d'approche

Il est important de noter que l'élaboration d'une stratégie muséale et touristique doit être inscrite dans un cadre global et cohérent d'aménagement du territoire. C'est ainsi qu'on espère que l'écomusée deviendra un outil de génie social susceptible de jouer un rôle positif pour l'amélioration de la qualité de vie dans un environnement rural où l'urbanisation prend progressivement de l'ampleur.

L'immensité de la tâche suppose que l'on évite de se cantonner dans des initiatives ponctuelles et vaines, mais plutôt dans la réhabilitation socio-économique et culturelle de l'humain et du milieu assurant au mieux une **stabilité écologique** puis un **redressement économique**.

1- Recherche d'un équilibre entre l'humain, la culture et la nature

1-1 Pour une politique d'exposition

La mise en oeuvre des présentations dépend systématiquement des données de la recherche et des aspirations du public. Une institution muséale est un lieu de communication par excellence. Celle-ci est à double sens et son résultat émane d'un discours érudit renforcé par l'apport des touristes ; ceci conditionne la forme de présentation à adopter.

Les composants de l'exposition muséale formaient déjà un ensemble cohérent dès le début et même avant qu'il y ait idée muséale. Les éléments sont conservés ou reconstitués tels quels. La présentation écologique préserve le milieu biologique dans son intégrité, ce qui suppose deux conditions *sine qua non* :

☒ la technicité ;

☒ la rigueur scientifique.

Les composants peuvent se rassembler aussi autour d'une caractéristique commune : époque, style ou technique de fabrication... Le but est que l'écomusée ne se contentera pas d'accueillir le public, il ira et se mêlera à lui.

1-2 Pour un aménagement et une réhabilitation du cadre et du milieu

Nous rappelons que l'architecture vernaculaire présaharienne puise sa richesse et son capital symbolique dans des données socio-culturelles, naturelles et économiques. L'état délabrant que connaît le paysage urbanistique et architectural est dû en grande partie au non-respect de ces paramètres favorisant la spéculation et le profit et condamnant les spécificités régionales. Toute intervention, si elle se veut opérationnelle, doit être pluridisciplinaire et envahir les différents aspects de la vie. Il serait donc recommandable de :

- Amener la population d'Ighrem n Igoulmim à se fixer, du moins à faire perdurer son occupation de l'édifice par l'encouragement effective des anciennes activités et en adopter des nouvelles en les confinant aux structures existantes, l'industrie du tourisme en l'occurrence.
- Mettre en place une politique agraire compatible avec les potentialités de la palmeraie et du niveau de vie de la population adaptant des actions

collectives comme l'entraide, l'entretien permanent des canaux d'irrigation, le tour de rôle dans le contrôle de la distribution des eaux, etc. En somme réhabiliter l'esprit communautaire.

- Créer impérativement les équipements assurant la vie quotidienne : école, dispensaire, bureaux de postes, agence de distribution de l'eau et de l'électricité... rapprochant ainsi l'administration des gens qu'elle est censée servir. Ces structures doivent être aménagées ou construites selon la procédure traditionnelle traitée.
- Interdire les constructions sur les façades de l'enceinte du ksar et mettre l'enduit traditionnel sur les murs des maisons pour harmoniser le paysage d'ensemble.
- Restaurer sans tarder toutes les tours de l'enceinte en faisant appel aux artisans locaux et notamment à l'expérience du CERKAS.
- Faire intervenir les services de l'Etat pour sensibiliser la population quant à l'emploi non conforme du béton.

89

- Développer un réseau de coopératives pour acquérir à des prix abordables et avec des facilités une assistance et éventuellement des aides de l'Etat ou des ONG, des instruments s'inscrivant dans le cadre d'un développement durable intégré. Une généralisation de l'opération peut dissuader les hommes de la nécessité de migrer vers les centres urbains et créerait un réseau d'échange et de complémentarité avec les oasis des vallées du Ghéris, Ferkla et Todgha adoptant l'échange des informations, des hommes et des moyens de production.
- OEuvrer pour un développement des relations horizontales s'inscrivant dans un cadre économique de la zone subsaharienne et saharienne. En effet, historiquement les vallées du sud présentent plus d'affinités avec le sud –le Sahara et l'ancien pays du Soudan- par lequel se faisaient les échanges commerciaux sans oublier les apports socio-culturels. Il est vrai que ce commerce n'est plus, néanmoins la présence d'un patrimoine architectural et humain riche au Sahara et en Afrique subsaharienne est d'une grande portée pour mieux cerner les enjeux de la conservation des bâtiments en terre et de favoriser les échanges culturels et pourquoi pas économiques. Ce développement doit s'appuyer sur un réseau routier, dont une partie existe déjà, entre le Maroc , l'Algérie par l'est, la Mauritanie, le Sénégal, le Mali et le Niger au sud et sud-est. Historiquement, les vallées présahariennes étaient plus ouvertes vers le sud que vers le monde méditerranéen. C'est ainsi qu'on peut (bien que ceci soit un souhait) mettre les pays riverains du Grand Sahara aux portes de l'Europe.
- Lutter contre la désertification par le renforcement d'une économie oasienne fragile : maintien des terres arables, protection des sols, réimplantation du palmier dattier, renforcer les ceintures de la palmeraie (arbres- olivier surtout tout autour), pratiquer un élevage intensif et faire participer la population à toute prise de décision.
- Concrétiser le projet du barrage sur le Ghéris pour mieux asseoir l'économie de la région en faisant outre les considérations non fondées et injustifiables

des populations de Tafilalet qui par des considérations d'appartenance et de généalogie font pression pour que le projet n'aboutisse pas.

90

- Réviser la législation en matière de patrimoine architectural et d'urbanisme qui, malheureusement, ne favorise en aucun cas la construction en terre ainsi que les modalités techniques et juridiques à l'instar de la construction en béton.

En tout état de cause, l'aménagement de l'ensemble architectural doit considérer la composante patrimoniale comme l'une des recommandations essentielles dans le scénario de développement. D'aucuns ne peut le nier d'autant plus que, jamais nous n'avons été autant qu'aujourd'hui coupés des racines véritables de notre culture.

Les solutions apportées reconnaissent au moment une valeur patrimoniale dégagée de toute perspective historique. Ainsi, on sacralise l'état physique du monument au détriment de l'identification symbolique. La solution adéquate consisterait à affecter au patrimoine architectural d'autres fonctions : administrative, éducative, culturelle, etc. à l'instar de la kasbah Taourirt à Ouarzazate qui a été restaurée pour abriter les locaux du CERKAS en plus d'un musée régional [encore à l'état de projet].

Cependant, l'intervention ne peut concerner qu'un nombre réduit de monuments et de sites. Toute recommandation –dans notre cas- reste vide de sens s'il y a manque de conscience et de responsabilité parce que trois nécessités conditionnent la revalorisation de l'architecture traditionnelle :

- (i) Perdre son image de pauvreté : Les anciennes habitations sont considérées comme un élément négatif qui freine l'évolution sociale et économique.
- (ii) Avoir la volonté effective de conserver.
- (iii) Ressentir le besoin de mettre au point des modèles d'intervention.

Nous sommes encore loin de la situation qu'illustrent ces propos de

P.BOURDIEU mais elle demeure envisageable: « *Pour comprendre ce qui se passe dans les lieux qui, comme les " cités" ou les " grands ensembles", et aussi nombres d'établissements*

91
scolaires, rapprochent des gens que tout sépare, les obligeant à cohabiter, soit dans l'ignorance ou dans l'incompréhension mutuelle, soit dans le conflit, latent ou déclaré, avec toutes les souffrances qui en résultent, il ne suffit pas de rendre raison de chacun des points de vue saisi à l'état séparé. Il faut aussi les confronter comme le sont dans la réalité, non pour les relativiser, en laissant jouer à l'infini le jeu des images croisées, mais tout au contraire, pour faire apparaître, par le simple effet de la juxtaposition, ce qui résulte de l'affrontement des visions du monde différentes ou antagonistes : c'est-à-dire, en certains cas, le tragique qui naît de l'affrontement sans concession ni compromis possible de points de vue incompatibles, parce qu'également fondés en raison sociale »¹.

¹ P. BOURDIEU. La crise du monde. Cité par M. JLOK. La cérémonie de mariage en milieu Ayt Merghad. Mémoire. INSAP.1993. p.38

92

Participer à la gestion des infrastructures d'accueil et de services.

Participer à la surveillance, la sauvegarde du monument ou du site.

Trouver les formules de logements chez l'habitant.

Participer et être au centre des visites guidées.

Participer aux bénéfiques.

Considérer les voyages comme moyen

pour dialoguer avec la population.

Schéma illustrant les procédures d'implication de la population

93

2- Actions d'urgence

Comme toute réalité, l'espace social relève méthodologiquement et théoriquement de trois concepts généraux : la forme, la structure, la fonction. C'est-à-dire que tout espace social peut devenir l'objet d'une analyse formelle, d'une analyse structurale, d'une analyse fonctionnelle. Chacune apporte un code, une méthode pour déchiffrer ce qui au premier abord paraît impénétrable.

H.LEFEBVRE

La production de l'espace. p.172

L'évidence première est que si à juste titre une vérité fondamentale est que toute réflexion sur le développement durable doit se fonder sur l'état réel et actuel du bâti. Pour le cas d'Ighrem n Igoulmimn, celui-ci amène à dire :

- ✓ Le paysage culturel a évolué suite aux conséquences inévitables de la mondialisation ;
- ✓ Les schèmes (selon la terminologie de P. BOURDIEU) de connaissances et de perceptions ont changé ;
- ✓ Le patrimoine culturel est amené à participer au développement de l'humain et de sa communauté sous ses trois aspects : culturel, social et économique ;
- ✓ Les anciennes structures ne possèdent plus le sort de ce patrimoine, que celui-ci ne bénéficie pas de l'intérêt dont il est digne et qu'il doit reposer sur des bases scientifiques crédibles et réalistes ;
- ✓ Les acteurs culturels interviennent faiblement dans le renforcement du patrimoine en allouant une assistance financière, technique ou logistique ;
- ✓ L'Etat, la commune urbaine et la société civile n'intègrent pas le patrimoine bâti que constitue Ighrem n Igoulmimn et les ksour-s de la palmeraie en général, dans le processus du développement que véhiculent les projets attribués à la région (pas de projets intégrés au bon sens du terme).

94

Ce constat, malheureusement amer, exige de toutes les composantes de la société soucieuse de la mise en valeur du patrimoine bâti et des formes culturelles qui vont avec d'élaborer un plan d'urgence.

2-1 Actions sur l'environnement du site

L'objet de cette procédure est la réhabilitation et la conservation de la composante environnementale indissociable de toute initiative de développement. Il s'agit de :

- (i) revaloriser la palmeraie ;
- (ii) renforcer sa structure agricole ;
- (iii) lutter contre la désertification ;
- (iv) protéger les berges de l'oued Ghéris.

∞ Pour ce, le **programme d'action** doit comporter :

- la délimitation de la palmeraie et la précision de la (ou des) zones de son extension éventuelle ;
- la réhabilitation et le renforcement du système d'irrigation traditionnel (minutage) et la réglementation de la quantité d'eau pour les parcelles et ce par la sensibilisation et la vulgarisation ;
- le choix des sites susceptibles de bénéficier d'une action de reboisement (le palmier dattier et l'olivier).

∞ Les **maîtres d'ouvrage** potentiels sont:

- l'Office de Mise en Valeur Agricole de Tafilalet (O.R.M.V.A.T.) par le biais de sa subdivision de Goulmima ;
- les services provinciaux ;
- les collectivités locales y compris les représentants de la localité ;
- les services ministériels : urbanisme, habitat, équipements, culture, environnement, travaux publics, eaux et forêts.

95

∞ Les **sources de financement** à chercher pourraient être :

- l'O.R.M.V.A.T. ;
- les services ministériels précités ;
- les collectivités locales ;
- les instances internationales P.A.M. et P.N.U.E. ;
- O.N.G. éventuellement.

2-2 Actions visant les infrastructures

L'action dans son ensemble doit toucher les infrastructures en équipements de la localité qui sont pour l'instant lamentables. Les instances communales sont amenées à assurer le minimum nécessaire.

∞ Objectifs des actions :

- Désenclavement de la localité et des ksour-s de toute l'oasis.
- Alimentation d'Ighrem en eau potable ; une seule fontaine publique est loin de satisfaire les besoins actuels. L'électricité et le téléphone sont accessibles.
- Remédier au problème de l'évacuation des eaux usées.

∞ Programme d'actions :

- Réhabiliter les voies publiques et les chemins de ronde qui desservent entre les parties du monument et également le centre urbain.
- Créer un réseau d'armature de zone.
- Rénover le système d'évacuation des eaux usées en tenant compte du système traditionnel : fosses septiques collectives.

∞ Maître d'ouvrage :

- Collectivités locales/ conseil municipal.
- Services provinciaux.
- Ministère des travaux publics.
- O.R.M.V.A.T.
- Ministères de l'habitat, de la culture et de l'environnement.

96

∞ Sources de financement :

- Ministères précités.
- Opérateurs privés ou semi-privés.
- Instances internationales P.A.M., P.N.U.D., P.N.U.E., etc.
- La Province.

2-3 Equipements culturels et socio-éducatifs

C'est la réalisation de ces équipements qui pourront stimuler le sentiment de conscience encore latent de la population laissée à son propre sort.

∞ Objectifs de l'action :

- Satisfaire les besoins croissants de la population en matière d'équipements collectifs.
- Elaborer un système d'injection des équipements dans l'ossature de l'édifice.
- Développer le centre de cohésion autour de la localité.

∞ Programme d'actions :

- Installation d'un centre de santé et d'une maison de jeune au sein de la localité.
- Reconversion de certains lieux publics en équipements : le caravansérail en un centre d'artisanat.
- Redynamisation du rôle éducatif de l'ancienne école « tibakchine ».
- Installation d'un musée au sein de l'ancienne « cour des mariées ».
- Réhabiliter les espaces traditionnels existants : mosquée, atelier du forgeron, maison du gardien, vestibule, moulin à eau, etc.

∞ Maîtres d'ouvrage potentiels :

- Ministères concernés.
- P.A.M., P.N.U.D., P.N.U.E. et U.N.I.C.E.F.

97

∞ Sources de financement :

- Instances internationales.
- Services gouvernementaux.
- O.N.G.

La population locale sera associée à toutes les actions, et une fois motivée, elle contribuera efficacement aux activités par la mise à disposition des opérateurs une main d'oeuvre dynamique et un savoir ancestral nécessaire.

Concernant l'implication des instances internationales dans le financement ou dans l'assistance technique, elle paraît utopique et vaine pour toute personne étrangère non impliquée dans le dans la « sphère » du patrimoine au Maroc. La réalité est autre. Il existe des instances de financement et de coopérations qui investissent ou projettent offrir leurs services (l'aboutissement du CERKAS est un

exemple révélateur). Les entraves sont, plutôt, administratives : tantôt il s'agit d'un problème de personnes ou de catégorie de personnes, tantôt, il s'agit de l'incompatibilité des textes législatifs et des défauts de la gestion directe des services culturels et de la prise de décision (**annexe 5**).

Le souhait de l'établissement d'un développement durable qui prend en considération la composante culturelle ne peut se concrétiser que si, tout d'abord les responsables de ce secteur améliorent leurs comportements restrictifs et leur vision passéiste de la préservation du patrimoine culturel et témoignent de leur bonne foi envers la société qui a mis sa confiance en eux et envers les instances soucieuses de la protection de ce patrimoine.

98

C O N C L U S I O N

99

De la confrontation du développement urbanistique de la ville de Goulmima avec son isolement, ses potentialités culturelles et paysagères, et son passé comme zone d'agitations au regard des autorités, naquit la nécessité de créer des structures patrimoniales et socio-économiques qui puissent offrir à la population concernée tout un schéma évolutif dans le temps et dans l'espace des éléments de leur passé et des moyens d'un développement durable. Ceux-ci pourront dessiner les chances de survie d'un art, d'un esprit créatif, d'une tradition de construire faisant surgir les valeurs permanentes de notre héritage culturel. C'est donc, faire perdurer un savoir-faire authentique difficile à transcrire et à limiter dans des normes précises mais transmissible d'une génération à une autre et que les transmutations irréversibles de la modernité condamnent à périr ou à être confiné dans les archives du passé. Néanmoins, il faut éviter cette érudition stérile qui, au lieu de prôner une réflexion critique sur le présent prenant sa source dans le passé, elle nous enferme dans ce même passé. D'autres perspectives complémentaires de recherche sont, donc, vivement recommandées :

✗ Réviser la législation du patrimoine culturel notamment la conception des statuts juridiques, l'applicabilité des textes, les structures de gestion et la mobilisation des ressources.

✗ Etablir une synergie entre l'engagement politique et l'engagement communautaire.

✗ Développer l'expérimentation sur les composants techniques de la construction en terre : liants, enduits adéquats (synthétiques ou naturels), le bois, etc. Cependant, le procédé ne peut qu'être artisanal.

✗ Analyser comment l'unité d'habitation doit être structurée selon la composition et le mode de vie de l'unité familiale.

7 Trouver d'autres modalités d'implication de la population par la prise en main de sa propre destinée.

100

7 Etablir les études d'impacts que toute procédure d'intervention peut susciter sur l'environnement de l'humain.

Dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons que déplorer le fait que les autorités marocaines sont bel et bien impliquées dans le sous-développement de la localité d'Ighrem n Ighoulmimn. Aux conséquences désastreuses des événements

politiques des années soixante-dix et quatre vingt se sont ajoutées la négligence et la tendance, souvent inconscientes, à appliquer la devise ancienne qui sépare le pays en Maroc utile et en Maroc inutile.

La gestion territoriale a empiré la situation du fait de sa lenteur, de la mainmise de la préfecture sur la politique de développement de la Région et du détournement fréquent des activités et des projets culturels vers les localités en aval du Ziz et du Ghéris (Tafilalet) pour des considérations politiques...

La recherche souhaite vivement responsabiliser, créer des changements d'attitude et se comporter culturellement pour mieux asseoir les bases d'un développement durable pour la Région. Celle-ci, considérée pendant longtemps comme zone frontalière, est appelée de nos jours à constituer une frange de fusion avec les provinces sahariennes et également une zone d'un enjeu énorme : celui de la découverte du pétrole avec toutes les répercussions et mutations profondes qui vont s'opérer.

C'est ainsi que nous recommandons pour la localité d'Ighrem n Igoulmim l'intensification des études du développement intégré qui privilégient la sauvegarde des écosystèmes oasiens face à de tels enjeux, et des projets qui s'inscrivent dans une perspective d'avenir et admettent les changements dans la continuité, les appriivoisent et vivent avec. « ... *L'Afrique de demain ne réalisera sa destinée nationale qu'en sauvegardant et en restaurant son originalité culturelle, mais aussi en s'assimilant la pensée, scientifique moderne, qui a valeur universelle et à laquelle elle a précisément son apport original à fournir.* »¹

¹ J. SURET-CANALE. Afrique Noire. Paris : Editions Sociales, 1961. In a+u, n°5.p.28

i

ADAM, André. - « La maison et le village dans quelques tribus de l'Anti-Atlas ». Hespéris, T.XXXVII, 3-4èmes tri. Rabat :1950. pp.289-362.

-« Urbanisation et changement culturel au Maghreb ». Villes et sociétés au Maghreb. Paris : CNRS, 1974.

AUJARD, R. « Problème de l'habitat rural dans la province d'Agadir ». B.E.S.M, vol.21. Janvier 1958.

BALANDIER, Georges. Anthropologie politique. Paris : PUF Le sociologue, 1967.

BASAGANA, R. et SAYAD, A. Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie. Mémoires du CRAPE. Alger :1974.

BELAY, T. « Types et demeures de l'Ouarzazate et du Dadès ». R.G.M. vol. XXVIII. 1944.

BELLONCLE, Guy. Anthropologie appliquée et développement associatif. Paris : L'Harmattan, 1993.

BERQUE, Jacques. Structures sociales du Haut-Atlas. Paris : PUF, 1978.

BISSON, Jean et JARIR, Mohamed. Ksour du Goudara et du Tafilalet. Habitat-Etat-Société au Maghreb. Paris : Editions du CNRS, 1988. pp.329-345.

BONETE, Yves et Yvette. Contribution à l'étude de l'habitat au Mzab. Cah. Des Arts et Tech. De l'Afr. Du Nor. Toulouse : Ed. Privat, 1959. pp.37-46.

BOUGHALI, M. La représentation de l'espace chez le marocain illettré. Casablanca : Afrique-Orient, 1972.

BOURBOUZE, A. L'élevage dans la montagne marocaine : organisation de l'espace et utilisation des parcours par les éleveurs du Haut-Atlas. Rabat : I.A.V. Paris-Grignon : I.N.A, 1982.

BOURDIEU, Pierre. Le sens pratique. Paris : Les Editions de Minuit, 1980.

BOUSSALH, M. Patrimoine architectural en terre au Maroc : Proposition de création d'un équipement culturel intégré dans la kasbah de Taourirt à Ouarzazate.

Mémoire de D.E.P.A. université Senghor,1999.

BIBLIOGRAPHIE

ii

BÜCHNER, H-J. -« Types récents d'habitat oasien en remplacement du qsar –observations sur les modalités de constitution spontanée des nouveaux villages chez les Ahl Todrha (sud marocain). In *BENCHERIFA, A. et POPP, H. (édit.). Le Maroc : espace et société. Actes du colloque maroco-allemand de Passau 1989.* Passau : 1990, pp.23-26.

-« Le village post-qsourien des Aït Atta du bas-Todgha et l'impact du droit coutumier ». In *Le monde, l'oasis et la ville. Actes de la table-ronde tenue à Tours.* Tours : Centre d'études et de recherches URBAMA, 1989, pp.187-201.

CHAUCHAT, H. « L'habitat, la personne et les relations sociales ». Encyclopédie Univers de la Psychologie. T.V. Paris : Ed. Lidis, 1978.

CHEKROUN, M. « Société civile, religion et lien social au Maroc ». La société civile au Maroc (ouvrage collectif). Casablanca : SMER, 1992, pp.33-42.

CHEROUIT, A. L'éclatement du qsar dans la vallée du Ziz et la plaine de Tafilalet (province d'Errachidia). *Mémoire de 3^{ème} cycle.* Rabat : INAU, 1987.

CHOAY, F. L'allégorie du patrimoine. Paris : Ed. du Seuil, 1992.

CHOMBART DE LAUWE, P-H. « La périphérie des villes et crise de civilisation ». Cahiers Internationaux de Sociologie, Vol. LXXII. Paris : PUF, 1982.

CHOMETTE, H. « Réflexions à propos de l'habitat africain ». a+u, n°2. Rabat : 1964, pp.4-12.

DEFFONTAINES, P. L'homme et sa maison. Paris : Gallimard, 1972.

DELPEY, A. « Note sur l'habitat des Ida Ou Semlal, Ameln et Tsoul ». Cahiers des Arts et Techniques de l'Afrique du Nord, n°5. Toulouse : Ed. Privat, 1959, pp.7-16.

DRESCH, J. -« Documents sur les genres de vie de montagne dans le massif central du Grand Atlas ». Publications de l'I.H.E.M, T.XXXV. 1941.

-« L'habitat chez les chleuhs du Haut-Atlas ». Bull. de l'Association des Géographes Français. Mars-Avril 1943.

DURU, R. « Une qasba berbère au pied du versant sud de l'Atlas ». L'Architecture d'Aujourd'hui, Maroc : Mai 1951.

FATHY, Hassan. Construire avec le peuple. Paris : Ed. Jérôme Martineau, 1970.

FURSAY-FUSSWERK, Joseph. La chute des idoles, les fondements scientifiques du Croire et des croyances. Toulouse : Ed. Privat, 1986.

GARRIGUES-CRESWELL, Marfine. « La complémentarité verticale dans le Haut-Atlas ». B.E.S.M, n°159-160-161. Rabat.

GODELIER, M. -Horizon, trajets marxistes en anthropologie. Paris : Maspero, 1973.

-L'idéal et le matériel. Paris : Fayard, 1984.

HAMMOUDI, Ab. « L'évolution de l'habitat dans la vallée du Draa ». R.G.M, n°18. Rabat Faculté des Lettres, 1970, pp.33-45.

iii

HAYS, Danielle. La Haute Lande : vie rurale et aménagement. Thèse : Université de BordeauxIII, Mars 1981.

HENRIET, M-O. « Habitat et communauté villageoise à Gozo ». Actes du premier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère, Malta, du 3^à6 Avril 1972. Société national d'éditions et de diffusion.

HENSENS, Jean. -« Mémoire sur la Kasba Taourirt de Ouarzazate ». Rapport de l'Inspection Inter provinciale de l'urbanisme de Marrakech, Safi, Ouarzazate. Mars, 1966.

-« Urbanismes et architectures du Maroc ». a+u (*revue d'architecture et d'urbanisme*), n°5. Rabat, 1967.

-« Rénovation de l'habitat traditionnel des vallées présahariennes. Rapport

P.A.M. Marrakech 1968.

-« Habitat rural traditionnel des oasis présahariennes: Le qsar- Problèmes de rénovation ». B.E.S.M, n°114.1969. pp.83-107.

IBN KHALDOUN, A. Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale. Traduction de Slane. Paris : Librairie orientale, 1978. (Nouvelle édition.)

ICHTER, Jean Paul et SASS, Harald. « Les ksour du Tafilalet ». a+u, n°5. Rabat :1967.

JACQUES-MEUNIE, Dj. -« Les oasis des Lektaoua et des Mehamid ». Hespéris, T.XXXIV. Rabat :1947. pp.387-429.

-Sites et forteresses de l'Atlas. Monuments montagnards du Maroc. Paris : Arts et Métiers Graphiques, 1951.

-Greniers-citadelles au Maroc. Paris : Arts et Métiers Graphiques, 1951.

-« Hiérarchie sociale au Maroc présaharien ». Hespéris, T.XLV, 3^e-4^e tri. Rabat : 1958. pp.239-269.

-Le Maroc saharien : des origines à 1670. Paris : Librairie Klincksieck, 1982. 2 Tomes.

JARIR, M. Errachidia et l'organisation régionale de la vallée du Ziz : un exemple d'aménagement hydro-agricole dans le pré-Sahara marocain. Thèse. Tours : Université de F. Rabelais, 1986.

JARIR, M. et BISSON, J. « Ksour de Gourara et du Tafilalet : De l'ouverture de la société oasisienne à la fermeture de la maison ». BADUEL P.R. 2D. Habitat- Etat- Société au Maghreb. Paris : Ed. CNRS, 1988. pp.329-345.

LABURTHE-TOLRA, Ph. Et WARNIER, J.-P. Ethnologie Anthropologie. Paris : PUF, 1993. Collection Premier Cycle.

LA CHAPELLE, F. de. « L'expédition de Suetonius Paulinus dans le sud-est du Maroc ». Hespéris, 2 iv

Et 4. Rabat :1934. pp.107-124.

LAOUST, E. « L'habitat chez les transhumants du Maroc Central ». 2^e et 3^e parties. Hespéris, 1932, 3^e tri. Et Hespéris, 1934, 3^e tri.

LECESTRE-ROLLIER, B. Anthropologie d'un espace montagnard : les Ayt Bou-Guemez du Haut-Atlas marocain. *Thèse de Doctorat*, N.R. Université René Descartes-Paris V. 1992.

LEFEBURE, CI. -« Des poissons aux mouflons (seg iselman ar oudaden) : Vie pastorale et cohésion sociale chez les Ayt Atta du Maroc présaharien ». Coll. L'élevage en Méditerranée occidentale. Paris : Ed. CNRS, 1977. pp.195-205.

-« Accès aux ressources collectives et structure sociale : L'estivage chez les Ayt Atta (Maroc) ». Equipe écologie et anthropologie des sociétés pastorales (édit.). Cambridge/Paris : Pastoral production and society/Production pastorale et société, 1979. pp.115-126.

LEFEBVRE, Henri. La production de l'espace. Paris : Anthropos, 1974. (3^e Ed. 1986).

LEVI-STRAUSS, CI. -Tristes tropiques. Paris : Plon, 1955.

-Anthropologie structurale, II. Paris : Plon, 1973.

LIBAUD, Geneviève. Symbolique de l'espace et habitat chez les Beni Aïssa. Paris : Ed. CNRS, 1986.

MAJORELLE, J. Les kasbahs de l'Atlas. Paris : Meyniel, 1930.

MAMMERI, M. « Culture du peuple ou culture pour le peuple ». Awal. Cahiers d'études berbères, n°5. pp.15-23.

MARCY, G. « Remarques sur l'habitation berbère dans l'Antiquité : A propos de Mapalia ». Hespéris, T.XXIX. Rabat :1942. pp.23-40.

MARGAT, J. -Les ressources en eau des palmeraies du Tafilalet. B.E.S.M, XXII, n°77. 1958. pp.5-25.

- Note sur les cours d'eau pérennes dans les bassins du Ziz et du Rhéris, NM, n°6, pp.22-25.
- MAROUF, N.** Lecture de l'espace oasien. Paris : Sindbad, 1980.
- MAURER, G.** « Le nouveau visage des campagnes marocaines ». RGM. Rabat : 1986, pp.235-248.
- MAUSS, M.** Sociologie et anthropologie. Paris : Quadrige PUF, 1950.
- MECHTA, K.** (sous la direction de). Maghreb : Architecture, urbanisme. Paris : Publisud, 1991. 222p.
- MENNESSON, E.** « Ksour du Tafilalet ». R.G.M, n°8. 1965, pp.87-92.
- MERCIER, M.** « Notes sur une architecture berbère saharienne ». Hespéris. T.VIII, 3e -4e tri. 1928, pp.413-429.
- MEZZINE, L.** Le Tafilalet: Contribution à l'histoire du Maroc aux XVIIe et XVIIIe siècles. Rabat : Pub. Fac. Des Let. Et Des Scie. Hum., 1987.
- MIKANDER, L.** « La tirghemt d'Irghem Melloul ». B.A.M. T.XVI. 1985-1986.
- MONTAGNE, R.** -Villages et kasbas berbères. Paris : Lib. Félix Alcan, 1930.
- NACIRI, M.** « Les ksouriens sur la route. Emigration et mutation spatiale de l'habitat dans l'oasis de Tinjdad ». Habitat-Etat-Société au Maghreb. Paris : Ed. du CNRS, 1988, pp.347-364.
- NAJI, Salima.** Agonie des hautes demeures de terre crue. Mémoire de maîtrise. Université Paris VIII : septembre 1994.
- PASCON, Paul.** -« Types d'habitat et problèmes d'aménagement du territoire au Maroc ». R.G.M, n°13. 1968, pp.85-101.
- vi
- « La formation de la société marocaine ». B.E.S.M, n°120-121. 1971, pp.1 à 25.
- RAPOPORT, A.** Pour une anthropologie de la maison. Paris : Duno, 1972.
- RICHÉ, R.** « La maison de l'Aurès ». Cah. Des Arts et Techn. De l'Afrique du Nord. Toulouse : Ed. Privat, 1959, pp.30-36.
- RIVIERE, G. H.** La muséologie selon G.H.RIVIERE (ouvrage collectif). Paris : Bordas, 1989.
- ROBERT, Yves.** « La notion de patrimoine ». Les nouvelles du patrimoine, n°6. Mai 1995.
- SAAF, A.** « L'hypothèse de la société civile au Maroc ». La société civile au Maroc. 1ère Ed. Casablanca : SMER, 1992, pp.11-24.
- SINOÛ, Alain.** Note sur le patrimoine architectural en Afrique Noire. Le patrimoine architectural et urbain. Cahier1- Textes généraux de réflexion. Janvier 1997.
- SURET-CANALE, J.** Afrique Noire. Paris : Editions sociales, 1961.
- TERRASSE, H.** -Kasbas berbères de l'Atlas et des Oasis. Paris : Ed. des Horizons de France, 1938.
- « Les architectures berbères et leur répartition dans le sud marocain ». R.E.M. Janvier 1939.
- THIBERT, J.** Skoura. Etude sur l'utilisation du milieu naturel dans une oasis du sud marocain ». R.G.M. 1948, pp.25-75.
- WERNER, L.** « Aït Ben Haddou, ou l'urbanisme au désert ». Le courrier de l'UNESCO. Juin 1993.
- YOURCENAR, M.** Le temps, ce grand sculpteur. Essais. Paris : Gallimard, 1983.
- ZAIED, Ab.** Le monde des ksours du sud-est tunisien. Carthage : fondation nationale, 1992.
- vii

Liste des annexes

- Annexe 1 : Carte du Maroc. Situation de Goulmima.
- Annexe 2 : situation de Goulmima au sein de la province.
- Annexe 3 : Plan de restitution d'Ighrem n Igoulmimn.
- Annexe 4 : Espaces collectifs d'Ighrem n Igoulmimn.
- Annexe 5 : Schéma montrant la complexité de la prise de décision concernant l'intervention administrative

sur un monument.

ANNEXES

viii

Carte du Maroc : Situation de Goulmima.

Annexe 1

ix

Situation de la localité de Goulmima au sein de la sous-région.

Annexe 2

x

Plan d'Ighrem n Igoulmim restitué à partir d'une photographie aérienne. Source : Revue a+u.

Annexe 3

xi

Equipements collectifs. Source : a+u **Annexe 4**

xii

Service financier

Règlement par

tranche

Déclaration

régionale

Choix du

site

Choix du concepteur

Proposition de

projet

Avis d'appel d'offre

Entreprise

adjudicatrice

Exécution travaux

Livraison du projet

Le schéma ci-dessus reprend le cheminement habituel que devrait suivre toute décision de restauration. Elle

peut émaner d'une entité régionale qui veut intervenir sur un site précis et le fait savoir au département

ministériel concerné. Il se peut que ce dernier en soit le décideur. La procédure suit ensuite les étapes

concernant l'attribution des marchés publics avec leur lenteur, complexité et lacunes concernant l'exécution

et le contrôle.

Annexe 5

xiii

Les oeuvres patrimoniales forment le substrat et le fondement d'un développement durable. Elles témoignent d'un passé propre à chaque

population : un mode de vie, des systèmes de comportement, des traditions et des arts spécifiques. Ces témoins assurent le maintien sinon l'émergence de l'identité et la création d'une symbiose entre le traditionnel et le moderne. Néanmoins la richesse culturelle, dans le cas que nous avons traité, est victime de l'usure du temps, de l'indifférence et de l'uniformisation. Aussi est-il devenu urgent de chercher les opérations et les moyens enthousiastes à mettre en oeuvre pour réhabiliter, dynamiser et adapter le patrimoine architectural et toutes les autres composantes culturelles qui s'y rattachent au profit des populations qui les ont créés. Au-delà de tout apport politique ou économique, l'éco-tourisme et le tourisme culturel paraissent être les instruments appropriés pour un tel projet. Cependant, le développement projeté doit prendre en considération les dimensions culturelles, techniques, sociales et pédagogiques de l'exploitation des bâtiments anciens. Pour concrétiser ce projet, nous avons étudié un cas –Ighrem n Igoulmimn- et émis des perspectives de développement.

Mots clés :

Ecomusée- Environnement- Ighrem n Igoulmimn- Patrimoine Architectural- Perspectives de Développement - Refonctionnalisation- Terre.

RESUMÉ